

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 4. No. 6.

Québec, 1er Avril, 1910.

Adieux aux Sports d'Hiver



Les jolies "raquetteuses" posent devant l'objectif avant de quitter tuque et mocassins.



LA BONNE GLISSADE EN TRINEAU DOUBLE.—On fait du 60 sans s'en douter.



LE PATIN.—Chacun ses moyens.



LE PATIN.—Quand on est deux !



DANS LES BOIS.—La gomme savoureuse.



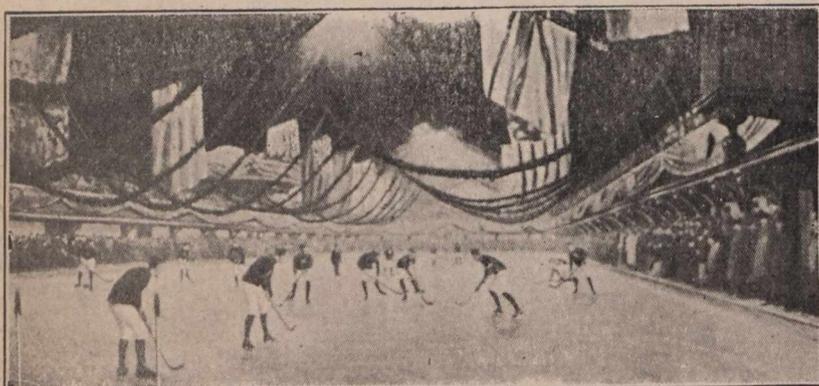
LES SKIEURS EN CAMPAGNE.—La descente.



LES SKIEURS EN CAMPAGNE.—Après une course.



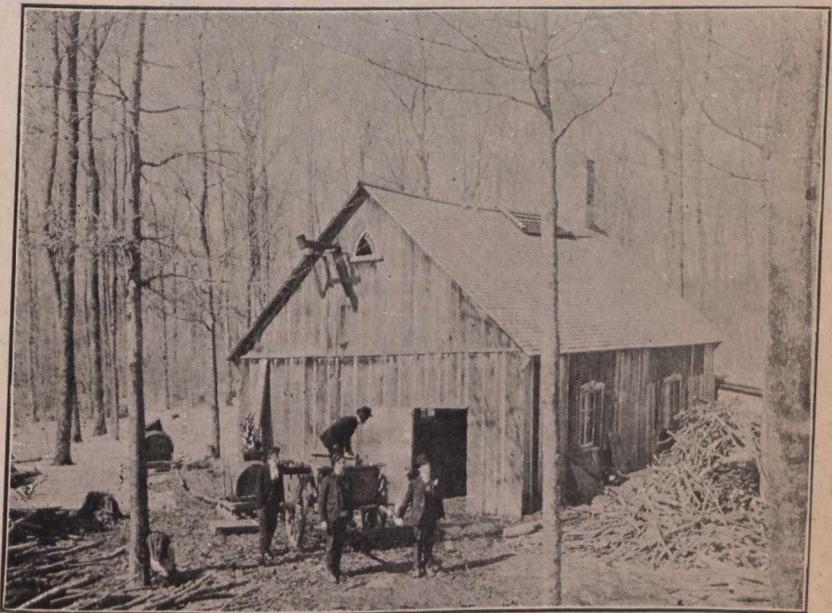
LE PALAIS DE GLACE



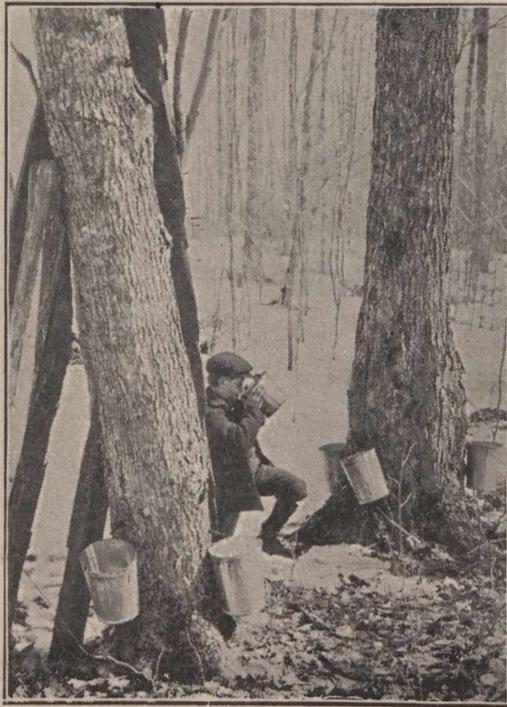
MATCH DE HOCKEY SUR LE ROND DE GLACE



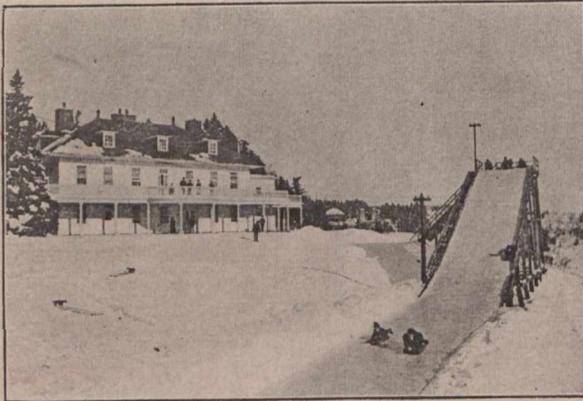
LES SUCRES.—Recolte de la sève d'érable.]



LES SUCRES.—Fin de saison. Il a fallu réquisitionner la voiture d'été.



LES SUCRES.—Un contrebandier.



La Glissoire à l'ancienne résidence du duc de Kent.

Comme on nous voit en France

Les Canadiens-Français appréciés par les maîtres de la pensée française—académiciens, membres de l'Institut, évêques, députés, journalistes, etc.

Avec le numéro de mai la REVUE commencera la publication des lettres et appréciations que nous avons reçues de France sur le sujet d'enquête annoncé dans notre dernier numéro.

On pourra lire "MM. Salomon Reniach, Barth," de l'Institut, et "Frédéric Masson," de l'Académie Française.

Nous répétons pour l'information de nos lecteurs les conditions de cette enquête :

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

"Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-Français. Voulez-vous, sur réception de cette lettre, et comme première impression, dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, ce que vous connaissez et pensez de cette France d'outre-mer ?"

Nous publions les réponses qui nous sont parvenues, mêmes quand elles ne sont pas conformes aux principes que la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE s'est donné pour tâche de défendre et de propager.

Nous estimons, en effet, qu'il convient, avant de formuler nos conclusions, sur le sens desquelles on doit être déjà fixé, de présenter les théories de ceux qui ont pris sur la formation et la direction des esprits contemporains une influence prépondérante.

¶ Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la bande d'abonnement et de 10 cents.

Chanson Paimpolaise

Les marins ont dit aux oiseaux de mer :
“ Nous allons bientôt partir pour l’Islande,
Quand le vent du Nord sera moins amer,
Et quand le printemps fleurira la lande.”

Et les bons oiseaux leur ont répondu :
“ Voici les muguetts et les violettes.
Les vents sont plus doux ; la brume a fondu ;
Partez, ô marins, sur vos goélettes.

“ Vos femmes ici prieront à genoux.
Elles vous seront constamment fidèles.
Nous voudrions bien partir avec vous,
S’il ne valait mieux rester auprès d’elles.

“ Nous leur parlerons de votre retour ;
Nous dirons les gains d’une pêche heureuse,
Et comment la nuit, et comment le jour,
Comment votre cœur bat sous la vareuse.

“ Et nous les ferons renaître à l’espoir,
Tandis que, les yeux tournés vers le pôle,
Elles s’en viendront, au tomber du soir,
Pleurer deux à deux sur les bancs du môle.”

CH. LE GOFFIC.

Le Grand-père

Dans ma cellule solitaire,
Où seul le souvenir me suit,
Que de fois j'ai songé la nuit
A la chambre où mon vieux grand-père
Vécut et s'endormit sans bruit!

Joyeuse chambre tapissée
D'un tapis gris à grands dessins! .
Des résédas et des jasmins
Attiraient près de la croisée
Les mouches à miel par essaims.

Au bourdonnement des abeilles,
Du fond de sa cage un pinson
Répondait par un gai fredon,
Et jamais depuis mes oreilles
N'ouïrent si douce chanson.

Sur les blanches dalles de pierre
Un bruit retentissait soudain,
Accompagné d'un vieux refrain:
C'était la canne du grand-père
Qui résonnait sur le chemin.

Il entra. Par la porte ouverte
La joie entra à son côté,
Car l'âge l'avait respecté,
Et sa vieillesse fraîche et verte
Brillait comme un beau soir d'été.

Dans son fauteuil de velours jaune
Assis, et moi sur ses genoux,
Il bourrait sa pipe de houx
Sa pipe où l'on voyait un faune
Jouant de la flûte à six trous.

O pipe brunie et légère,
Ton vieux fourneau de bois sculpté
A mainte épreuve a résisté;
On t'allume encor! . . le grand-père
S'est éteint pour l'éternité.

Par une froide matinée,
 La veille de la Chandeleur,
 Sans voix, sans force et sans couleur,
 Il laissa sa tête inclinée
 Tomber sur son lit de douleur.

Ma mère mit sur son visage
 Un baiser suprême et brulant,
 Et dans un cercueil de bois blanc
 Le menuisier du voisinage
 S'en vint le clouer en sifflant.

Ou attacha sa vieille épée
 Au grand poêle noir de velours,
 Puis, aux sons voilés des tambours,
 La terre humide et détrempée
 Le pris dans son sein pour toujours.

Maintenant, sous l'herbe et la pierre,
 A côté de sa sœur, il dort;
 Et parfois dans un rêve encor
 J'entends la canne du grand-père
 Retentir dans le corridor.

A. THEURIET.

¶ Avec le mois de mai 1910 la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ entre dans sa troisième année. Nos lecteurs qui ne sont pas encore abonnés réguliers devraient profiter de ce commencement d'année pour le devenir. Ne pas oublier que, si l'œuvre de la REVUE est méritoire l'abonné direct est sa force, son armature solide et constante.

A l'assaut des institutions Canadiennes-françaises

VIII

Un coup de fouet.

On m'a répété plusieurs fois, depuis le Concile Plénier, que Mgr Sbaretto, le délégué du Pape au Canada, était retourné à Ottawa passablement désabusé sur le compte des irlandais assimilateurs. C'est fort possible et c'est même désirable. Cela, du reste ne l'a pas empêché de donner sa réception du Jour de l'An au Club des Chevaliers de Colomb. Et il est fort douteux qu'il ait retiré toute sa confiance à l'élément remuant qui l'adule et le trompe depuis qu'il est au pays, qui lui a arraché le rude sacrifice de nos écoles de l'ouest, et qui lui prépare bien d'autres déconvenues, à moins que Rome, voulant récompenser le zèle et la bonne volonté dont il a fait preuve au milieu de nous, ne l'élève au cardinalat et ne le rappelle bientôt sur la grande scène de la diplomatie romaine. Cette supposition, si je ne me trompe, a déjà reçu une certaine publicité. Et malgré les démentis qu'on lui a opposés il faut bien admettre qu'elle ne manquait pas tout-à-fait de plausibilité et qu'elle se résumait tout au plus à une question de temps.

Mais des gens qui n'ont pas l'air assez désabusés pour qu'on puisse en parler ouvertement, ce sont les tenants de l'assimilation qui ont trouvé un refuge dans les bureaux du *Catholic Register*, de Toronto. Là, les rêves de domination, ne meurent pas, et si le Dr. Burke a déjà reçu quelques avertissements charitables de nature à tempérer la fougue de son âme d'apôtre moderne, il ne s'est guère aperçu, lui, des changements opérés dans la manière de voir de notre chef hiérarchique. Il ne s'agit plus que de déterminer le point exact où se trouve la vérité.

Un incident très ordinaire, en posant plus clairement le difficile problème de nos relations avec les catholiques de langue anglaise, contribuera à jeter un peu de lumière dans le débat.

Mgr Sbaretto s'est délibérément abstenu de témoigner la

moindre sympathie au travail profondément catholique autant que français du Congrès d'éducation de nos compatriotes d'Ontario. C'était son affaire et nous n'avons pas même le droit de lui en faire un reproche.

Mais l'incident a été remarqué, moins par les Canadiens-français que par les ennemis jurés de tout ce que le Congrès avait pour mission de défendre et qu'il a, du reste, défendu noblement. Ceux qui avaient déjà réussi à passer secrètement de petits mémoires contre nous, ont vu dans cette abstention le signe d'une désapprobation tacite, mais manifeste pour qui le moindre fait tient lieu des plus solennelles déclarations.

Le *Catholic Register* a donc publié sur le Congrès d'Education l'article qu'il fallait attendre de lui : Le voici (1)

“ Nous publions dans notre colonne d'Ottawa un rapport des travaux
 “ du Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario, tenu en la
 “ Capitale Fédérale la semaine dernière. A en juger par le nombre et le
 “ caractère des questions discutées, cette réunion a été très importante.
 “ Il serait bon de remarquer que la plupart des difficultés dont il a été ques-
 “ tion au cours du Congrès ont reçu l'attention sympathique du gouverne-
 “ ment d'Ontario depuis plusieurs années. En autant que nous pouvons
 “ le savoir, il n'y a aucune objection à ce que les enfants de langue française
 “ aient des écoles françaises où ils soient groupés ensemble et où un temps
 “ raisonnable soit consacré à l'étude de la langue anglaise. La difficulté
 “ naît pour les écoles destinées à des nationalités diverses. Les Allemands,
 “ les Italiens, les Polonais, les Ruthènes et toutes les autres nationalités sont
 “ également justifiables de demander des écoles bilingues, et la situation
 “ peut conduire à de nombreuses complications. Les parents de langue
 “ anglaise ne veulent pas que leurs enfants soient dépassés dans leurs cours
 “ par l'imposition d'une autre langue. Toute tentative pour rendre une
 “ telle langue obligatoire malgré leur volonté serait injuste, imprudente et
 “ irraisonnable. Il est clair pour celui qui s'occupe d'éducation dans cette
 “ province que le fait d'enseigner deux ou plusieurs langues également bien
 “ dans nos écoles primaires, demande beaucoup plus de temps et de travail
 “ pour passer le brevet requis par l'Etat. Il est parfois difficile de traiter
 “ tous les intérêts avec une égale justice, en matière d'éducation, lorsqu'il
 “ faut se placer à un point de vue pratique. Les évêques d'Ontario ont déjà
 “ demandé et obtenu des écoles bilingues là où la situation justifie leur éta-
 “ blissement. Cela se fait avec le concours des officiers du Gouvernement.

“ L'enthousiasme pour une cause dépasse souvent les bornes de la pru-
 “ dence, et il est bien possible que cette agitation puisse arriver à nuire à la
 “ cause de l'éducation catholique et, en autant qu'elle en est capable, rendre
 “ inefficaces les efforts impartiaux et désintéressés des évêques qui se sont
 “ sérieusement efforcés de pourvoir à toutes les exigences sous ce rapport.
 “ Si la nouvelle organisation travaille de concert avec la hiérarchie, ne cher-
 “ chant pas à s'imposer d'une manière indue, et n'a pas peur d'indiquer de
 “ véritables réformes, elle peut faire quelque bien ici dans l'Ontario et per-
 “ sonne ne s'en réjouira plus que les catholiques de langue anglaise qui ont
 “ déjà fait beaucoup de sacrifices pour la cause de l'éducation catholique.
 “ On ne devra pas oublier, cependant, que quels que soient ses organisateurs,

(1) Cet article, par un curieux hasard, faisait pendant à une attaque vio-
 lente du Congrès par l'“ *Orange Sentinel*”, organe des orangistes.

“ L'école qui n'a pas l'appui de l'évêque n'est pas une école catholique—
 “ L'Eglise ne l'a reconnaitra pas comme telle—de là la nécessité d'agir, en
 “ en pareille occurrence, d'accord avec la hiérarchie.”

Les premiers à répondre à cet article impertinent et pervers devaient être nos compatriotes d'Ontario eux-mêmes. La réponse ne s'est pas fait attendre et nous la trouvions quelques jours plus tard dans le vaillant *Moniteur* de Hawkesbury dont on ne compte plus les bons coups portés à l'ennemi commun et auquel revient une si large part du Congrès d'Education.

Il y a une odeur de poudre vraiment délicieuse dans la riposte du *Moniteur*. En voici les principaux passages :

“ Vous mentez, monsieur, lorsque vous affirmez ” que la plupart des difficultés dont il a été question au Congrès ont reçu l'attention du gouvernement d'Ontario depuis plusieurs années. ” Dites-nous donc, puisque vous êtes au fait de la situation, en quoi et quand la législature provinciale nous a témoigné autant de sympathie ?

“ S'est-elle jamais intéressée à l'enseignement du français, langue reconnue officielle au Canada, autrement que pour rendre ridicule et impraticable la part si infime qu'elle lui accorde avec tant de mauvaise grâce ? Avons-nous dans les diverses branches de l'administration la moindre parcelle du patronage qui nous revient ?

“ Vous mentez, monsieur, lorsque vous dites que “ les évêques d'Ontario ont demandé et obtenu des écoles bilingues là où la situation justifie leur établissement, “ *quand vous savez* comme tout le monde *que la plupart des évêques ont en horreur “ la question française, ”* et quelques-uns d'entre eux cherchent à l'étouffer d'une façon que nous vous rappellerons en temps et lieu si vous y tenez.

“ Vous nous insultez, monsieur, quand, sans respect pour la foi des traités et la lettre de la constitution de la Puissance qui reconnaissent à la langue française une place officielle au Canada, vous la reléguez au rang des langues étrangères et que dans votre opinion, “ les Allemands, les Russes, les Polonais, les Ruthènes sont également justifiables de demander des écoles bilingues. ”

“ Nous ne sommes pas sur le sol du Canada depuis hier, depuis 10 ans, 40 ou 50 ans; nos pères, phalanges choisies d'une race vaillante, sont arrivés ici il y a trois siècles, non pas chassés par la misère ou pour fuir une terre qui ne pouvait plus les nourrir, mais avec la noble mission de faire briller le flambeau de la civilisation chrétienne sur les plages du Nouveau Monde.

“ Aux côtés des infatigables missionnaires, tous français, je vous prie de le croire, qui tombaient souvent martyrs de leur zèle, ils ont, depuis l'origine de ce pays, travaillé à l'extension de l'Eglise, non pas installés dans les gracieux fauteuils d'un bureau de rédaction, ni dans les somptueux boudoirs d'un “ Chapel car, ” mais sur toutes les routes de nos immenses forêts, aux bords de nos grands lacs, dans les vastes prairies de l'ouest, jusqu'aux régions glaciales du cercle polaire.

“ Ainsi que vous pouvez le voir, la fin de cette page délicieuse tombe en clef de voute sur cet échafaudage d'insanités pour en faire un rare chef-d'œuvre de perfide provocation pourtant bien gratuite.

“ Après le mensonge, l'insulte, après l'insulte la menace; c'est complot, n'est-ce pas ? En bon chrétien cela veut dire: *Hors de l'église irlandaise point de salut!* Que si l'autorité diocésaine se refuse à admettre l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par une fraction respectable d'enfants canadiens-français (quelquefois audelà de la moitié) comme cela

se pratique tout près d'ici, quoi que fassent les Canadiens-français, quels que soient leurs maîtres et leurs maîtresses, leurs livres de classes, leurs inspecteurs, l'*Eglise ne reconnaitra jamais ces écoles comme catholiques*. C'est court et c'est clair.

“ En attendant que Rome revête de son autorité infaillible cet étrange dogme du *Catholic Register*, nous nous contenterons, confiants dans la justice de notre cause, de revendiquer pour notre belle langue française la place qu'elle doit tenir dans le système d'éducation de la province.”

Voilà, au moins, qui est parler franc. Et ce n'est pas une mince consolation, en somme, après les accablantes misères dont les représentants de notre race donnent tant d'exemples depuis les derniers dix ans de notre vie politique, que de retrouver, sur une question vitale et dans un milieu nouveau, le langage incisif et vibrant des revendications d'autrefois.

Ceux qui, depuis qu'il y a des anglo-saxons dans l'Amérique Septentrionale, escomptent la disparition de toute trace française dans le Nouveau Monde, en entendant cette voix, se réjouiront moins de nos défaillances politiques, de l'ambitieuse pusillanimité de nos chefs restés petits malgré l'élévation des postes qu'ils occupent; nos ennemis comprendront que leur succès ne se mesure pas au nombre de nos défaites, que même le jour où ils auront couronné tous ceux qui, par lambeaux, leur cèdent les libertés sans lesquelles il semble que nous ne puissions plus vivre, il leur faudra encore monter à l'assaut de principes conservés avec religion dans l'âme de notre peuple, enlever la suprême redoute, restée inexpugnable depuis des siècles, où les Canadiens-français conservent toujours leur inviolable attachement à la langue et la foi de leurs pères.

C'est en vain qu'on aura perverti leur sens politique au point de leur faire oublier, pour le compte d'une discipline de clan qui les avilit, certains devoirs essentiels ou le souci de leur propre dignité nationale, rien n'y fera. On les aura trompés en mêlant adroitement leurs intérêts matériels aux intérêts d'ordre supérieur qu'une discussion plus franche aurait sauvegardés contre toutes les attaques, on les aura trompés, on les aura trahis même jusqu'à leur faire applaudir les artisans de leur propre déchéance, mais on ne les aura pas pervertis. Le sentiment national, chez eux, a poussé des racines trop profondes. Il ne lui faut qu'un moment d'épreuve pour se ressaisir, pour germer à neuf et s'épanouir joyeusement à la lumière du soleil. Et, on le verra, après les rudes épreuves, prendre conscience de sa propre vitalité et chanter son acte de foi, jusque sur les ruines encore fumantes des autels que, dans un moment de surprise, il aura brûlés. Je ne puis oublier, pour

ma part, la beauté tragique de cette scène clôturant le Congrès d'Ottawa où douze cents délégués applaudissaient à tout rompre les quelques fades éloges adressés à la langue française par ceux-là mêmes qui emporteront dans notre histoire la lourde responsabilité de désastreuses compromissions. C'était comme la revanche de ces "idées qui meurent" dont il est de mode de parler en certains de nos milieux diplomatiques.

Si la théorie assimilatrice reposait sur une idée au lieu que sur des ambitions d'un ordre purement matériel—ambition admirablement servie, du reste, par une force atavique bien caractérisée dans l'histoire du peuple irlandais—si les apôtres de l'anglisation à outrance étaient sincèrement épris des véritables intérêts qu'ils prétendent servir, il suffirait d'un spectacle comme celui-là pour faire tomber toutes leurs théories et pour les rallier du même coup au respect des choses sur lesquelles tous les peuples, croyants ou païens, ont établi la base de leur droit à l'immortalité. On sait que des exemples non moins héroïques ne les ont pas touchés et pendant qu'on les voyait fouiller l'histoire, en quête de quelques victoires à accaparer, ils fournissaient des mercenaires à la métropole qui charge leur patrie de chaînes. Que leur importait, par exemple, le martyre des petites républiques sud-africaines, pourvu que le triomphateur s'appelât un lord Roberts et fût capable de chanter, à certaines époques fixes, "The Wearing of the Green."

Inconséquences, exceptions, voudra-t-on dire. Règle générale répliqueront vite ceux qui sont familiers avec l'histoire. Les exceptions sont plutôt du côté de ceux qui reconnaissent la valeur des faits et semblent s'efforcer de faire oublier, par plus d'amour et de reconnaissance, la colossale ingratitude de leurs compatriotes. L'Irlande a fourni depuis des siècles la moitié des armées impériales dont elle a fait toutes les guerres, même les plus honteuses. Bien des raisons pouvaient sur ce point lui servir d'excuse. La faim pousse les peuples sous les drapeaux de leurs vainqueurs comme il les pousse assez souvent à émigrer vers des pays nouveaux.

Mais, que dans un pays nouveau où il a été reçu à bras ouverts et avec une générosité qui n'a pas d'égale dans l'histoire, un peuple de vaincus fasse soudainement cause commune avec ceux qui l'ont chassé de sa propre terre natale et tourne ses efforts contre ceux-là même qui lui firent une large et chaude place à leurs foyers, voilà qui dépasse toute compréhension et qui devrait attirer l'universelle réprobation des honnêtes gens. Le grand tort de ceux qui souffrent d'un pareil voisinage, c'est

de ne pas admettre qu'ils sont en face d'un phénomène atavique contre lequel il importe de se protéger. Personne, certes, ne regrette le morceau de pain donné à l'infortuné qui passe, mais chacun est tenu de voir à ce que les miséreux qui bénéficient de sa charité ne mettent pas le feu à la maison.

Et, pour ce qui est de nos relations avec nos coreligionnaires irlandais, nous aurions tort vraiment de nous attarder à l'énumération des bienfaits dont ils ont été comblés par l'Eglise canadienne; nous ne serions pas davantage justifiés de reposer une confiance puéride dans les paroles flatteuses dont ils paient depuis plus d'un demi siècle notre par trop naïve générosité. Nous ne pouvons rester insensibles à la brutalité du fait qui nous étreint, qui peut, si nous n'y mettons ordre, et promptement, détourner de son lit le flot trois fois centenaire de nos traditions ancestrales, et consommer la ruine de prérogatives achetées au prix du sang. Ce fait, c'est que l'assimilation a su recruter dans notre église une avant-garde audacieuse, sans scrupule, âpre au gain, dont l'unique but est de faire pénétrer plus avant dans notre mentalité, de force lorsque cela peut se faire sans danger, les germes de mort nationale.

Ce travail était difficile, certes. Aussi, a-t-il été confié à l'évitable cohorte des faux frères qui fréquentent nos églises et minent lentement dans les âmes la foi qu'ils prétendent prêcher mieux que nous, et plus loin. Ah! par exemple, on nous fera de belles funérailles! Mais qui pourra décrire la splendeur des rêves de conquête définitive menés de front, par nos gouverneurs-généraux dans le domaine politique, par la hiérarchie de langue anglaise dans le domaine religieux, et qui devra se terminer pour les uns comme pour les autres par le partage de grasses dépouilles, par le pillage de notre argent au profit de la métropole et la distribution des mîtres aux artisans de ce phénomène nouveau que serait dans l'Eglise le progrès de la foi par l'apostasie nationale?

J. L. K.-Laflamme

La lutte contre la tuberculose (1)

Depuis sa fondation jusqu'à ce jour de solennelle apparition devant le public, la ligue anti-tuberculeuse de Québec avait vécu, si c'est là vivre, dans un silence prolongé, qui a pu paraître singulier à ceux, du moins, dont le zèle impatient ne souffre pas de retard dans l'exécution des bonnes œuvres.

Mais ce silence n'était qu'un profond recueillement dans lequel se dessinaient, avec précision, les lignes principales d'un plan d'action complet et sûr.

Et nous espérons, qu'après avoir mûri ses desseins, la Ligue va désormais mettre, à leur accomplissement, une ardeur que, sagement, elle n'aura pas voulu épuiser dans des efforts mal ordonnés.

Quels sont ces desseins? Je vous avoue, mesdames et messieurs, que je ne les connais que très imparfaitement, et que je ne pourrai sur ce point satisfaire votre légitime curiosité. Qu'il vous suffise d'apprendre que la Ligue est bien déterminée à agir; et, sans vous exposer ce qu'au juste elle entend faire, je vais essayer d'esquisser le tableau de l'œuvre à accomplir, des difficultés à surmonter et des moyens qu'il convient d'employer pour y réussir.

Avant de rappeler au public un grand devoir méconnu ou négligé, la prudence exige que l'on se défende de la moindre velléité d'exagération. Les meilleures intentions ne sauraient tout faire excuser. Le public n'accepte pas volontiers les affirmations les mieux justifiées de quiconque ose venir troubler sa sécurité ou son insouciance. Il ne croit facilement que ce qu'il veut croire ou mieux que ce qu'il a intérêt à croire.

D'autre part, beaucoup de personnes repoussent toute idée de lutte contre un danger, non pas tant parce qu'elles en contestent la nécessité, que parce qu'elles sont effrayées de l'étendue du mal et trop ménagères des ressources de toutes sortes qu'il faudrait appliquer à le détruire.

Aux sacrifices de l'heure présente, elles préfèrent la ruine du lendemain.

C'est ce qui fait qu'on n'est pas toujours bienvenu de jeter le

(1) Discours prononcé devant le Congrès anti-tuberculeux tenu à l'Université Laval, le 2 mars 1910.

cri d'alarme en face du danger menaçant et de faire de sages appels à une prévoyance coûteuse.

La tiédeur des uns, l'incrédulité voulue des autres me forcent donc à un parti pris d'extrême modération que j'accepte facilement, parce que, sans être excellent en lui-même, il est parfois le plus propre à gagner à une cause difficile l'adhésion des hommes de bonne volonté.

Entre toutes les misères dont nous accable la tuberculose, il y aura d'abord à combattre celle de l'ignorance du mal lui-même.

Cette ignorance est profonde et plus tenace que ne le serait ce qu'on pourrait appeler l'ignorance native. Elle s'est longtemps fortifiée dans l'erreur; elle est aujourd'hui comme incrustée dans le préjugé.

Ainsi vous dites que la tuberculose est contagieuse? Elle est fixée dans la croyance contraire. Non, la tuberculose n'est pas contagieuse, mais bien héréditaire, affirme-t-elle; et, au besoin, elle emprunte la voix des journaux pour clamer son obstination en face des démonstrations évidentes du danger de la contagion tuberculeuse.

Peu importe que les savants soient unanimes sur ce point! Il se rencontre des hommes cultivés qui, même dans l'ordre des choses naturelles, réclament la possession de la vérité pour les seuls simples d'esprit.

Aussi arrive-t-il qu'une notion élémentaire, logiquement incontestable, comme celle du caractère contagieux de la phtisie, qui est le principe de toute action antituberculeuse, peut être non seulement laborieuse à répandre, mais parfois difficile à faire accepter.

Il faut pourtant qu'elle atteigne, je ne dis pas toutes les classes, mais chaque individu, le dernier aussi bien que le premier de chaque classe; bien plus, il faut qu'elle parvienne auprès de chacun sous une forme complète, et que l'on connaisse bien de la contagion et ses sources, qui sont les malades eux-mêmes, hommes ou animaux, et ses voies qui sont les traces de souillures évitables, laissées par les tuberculeux sur les personnes et les choses, dans les demeures privées, dans les écoles, dans les ateliers, dans les édifices publics et même sur les rues.

Et, remarquez-le, si je parle de vulgariser la connaissance de la contagion, ce n'est pas pour en inspirer la crainte, mais pour donner à chacun l'assurance de pouvoir l'éviter.

Parmi les moyens de protection qu'il y aura lieu d'enseigner

et que, sans relâche, l'on devra s'appliquer à mettre à la portée des humbles, on n'insistera jamais assez sur l'assainissement des logis.

C'est dans l'ombre des logis insalubres que s'accomplit le travail de dégradation physique de l'homme.

Que l'on assainisse donc sans retard ces foyers sales, où pullulent tous les germes de maladies; que l'on y supprime l'humidité et l'obscurité, complices de la malpropreté; que l'on y établisse une circulation continue d'air pur, et déjà, contre le fléau envahissant de la tuberculose, les conditions de la lutte auront tourné à notre avantage.

Mais ne pensez pas qu'il soit facile de rendre à nos populations le culte du soleil, cette sorte de dévotion à l'hygiène que les anciens ont connue et que les modernes ont rénié.

L'homme n'a, qu'à un degré fort limité, la capacité de se redresser contre le pli de ses habitudes, et c'est plus le sentiment aveugle du besoin que la connaissance qui modifie ses usages et ses mœurs.

Les principes de l'hygiène seront connus longtemps avant d'être mis généralement en pratique.

Le sens de l'hygiène serait comme une fonction nouvelle dans l'organisme social. Nous ne pouvons prétendre la créer en un jour: elle se développera par le travail lent de la nécessité.

Mais nous pouvons espérer hâter l'heure où cette nécessité, déjà si pressante, s'imposera à la masse du peuple. Et c'est pour cette raison qu'une ligue antituberculeuse doit s'attribuer, comme première tâche, une propagande hygiénique active, patiente, incessante, qui vise à multiplier les réformes nécessaires, qui fasse contribuer à leur accomplissement l'intelligence et l'énergie des différents groupes de citoyens.

Mais chercher à répandre les bienfaits de l'hygiène, ce n'est pas proprement ou plutôt directement lutter contre la tuberculose. Et, d'ailleurs, à poursuivre uniquement l'amélioration générale des conditions de l'existence, avant que des résultats appréciables ne soient acquis, nous laisserions le terrible fléau gagner du terrain. Aussi tous les peuples civilisés ont-ils jugé à propos d'opposer à son envahissement des mesures extraordinaires de protection. A leur exemple, il convient d'établir en quelques sorte d'urgence, autour de nos tuberculeux, un service hygiénique spécial, dont l'exposition, que l'on vous offre aujourd'hui, est une illustration ingénieuse et pratique.

Dans la ville de Québec, d'après la statistique officielle, qui

est au-dessous de la réalité, près de deux cents personnes succombent annuellement à la tuberculose. Il s'en trouve certainement 3 ou 4 fois autant qui en sont malades à des degrés divers: ce qui porterait à 600 ou 800 le nombre de nos concitoyens tuberculeux. Le dénombrement des malades, il est vrai, n'a pas été fait, ne peut se faire comme celui des morts; mais la statistique de ces derniers et la considération de la durée moyenne de la maladie nous permettent, sans danger de grande erreur, de nous arrêter à ce chiffre.

Le même calcul, pour tout le district de Québec, nous met à même d'estimer qu'il y existe environ 3,000 tuberculeux, la plupart inconscients de leur nocivité, et sinistres semeurs de la graine fatale qui a déjà fait germer la mort dans leur propre poitrine.

C'est devant eux qu'une ligue antituberculeuse doit monter la garde au nom de la santé publique, je n'entends pas une garde sévère, mais vigilante et surtout bienfaisante.

Vous ne concevez pas, en effet, qu'une société humanitaire, toute tenue qu'elle soit de rappeler à des malades leurs devoirs envers leurs proches, n'ait d'autre but qu'une sorte d'imposition au malheur, une mise à contribution, au profit des parties saines du corps social, des dernières ressources et des énergies défaillantes des membres qui vont périr.

Il est juste et conforme, d'ailleurs, à l'esprit de solidarité, qui caractérise notre temps, de nous montrer plus attentifs à leurs besoins qu'à leurs obligations.

C'est bien, il est vrai, d'une certaine façon, les assister que les instruire, que leur enseigner une hygiène aussi profitable à eux-mêmes qu'à leur entourage, que les éclairer sur la nature de leur maladie, sur les conditions de son développement et sur des moyens de prévention qui sont en même temps, pour la plupart, des moyens efficaces de guérison.

Mais si le grand nombre des 3,000 tuberculeux de notre district doivent surtout à leur ignorance de chercher leur salut dans un traitement, soit insuffisant, soit préjudiciable, ou encore de ne se soumettre à aucune règle, une bonne partie d'entre eux sont, en dépit des bons conseils, condamnés, par suite de leur dénûment, à ne tenter ni plus, ni mieux qu'ils ne font.

A ces derniers, une ligue antituberculeuse est tenue d'offrir des secours matériels, par l'organe de diverses institutions créées pour ce besoin, comme les dispensaires antituberculeux,

les hospices d'incurables, les sanatoria, les colonies agricoles, les colonies de vacances et autres œuvres de préservation de l'enfance.

Ces diverses institutions, suivant les époques, suivant les lieux, mais surtout suivant les circonstances, ont eu tour à tour des admirateurs enthousiastes et des critiques sévères. En réalité, elles sont toutes, en elles-mêmes, de précieuses armes antituberculeuses; et, dans la pratique, elles restent bonnes ou deviennent mauvaises, suivant l'usage qu'on en fait.

Le dispensaire antituberculeux, dont il existe des types diversement conçus, est essentiellement une consultation pourvue d'un service de gardes-malades ou d'infirmiers, qui ont charge de faire des visites à domicile, de surveiller l'exécution des ordonnances médicales, d'y distribuer des secours indispensables en vivres ou en médicaments, d'y pratiquer les désinfections, et en retour de fournir au médecin consultant les renseignements requis sur la condition des malades, sur leur tenue et celle de leur demeure.

La fondation de ces dispensaires a été inspirée par le désir d'assurer, à peu de frais, un traitement convenable aux tuberculeux nécessiteux, qui n'ont de place que dans leur famille ou qui, pour une raison quelconque, sont obligés d'y rester.

Ils constituent, dans les centres importants, un excellent moyen de lutte contre la tuberculose, mais inutilisable dans les campagnes, et plus précieux dans les grandes villes que dans les petites, où le coût de ses services nécessairement limités pourrait parfois dépasser leur importance.

D'autre part, plus que les autres institutions antituberculeuses, le dispensaire a une valeur étroitement subordonnée à la compétence, au zèle et à l'autorité du médecin et de ses aides. Tel qu'il est, pourtant, avec son imperfection et les risques inhérents au choix de son personnel, il répond à un besoin auquel il serait difficile de satisfaire sans cet organe spécial; et, à ce titre, il mérite d'être établi sans retard, de préférence, si possible, annexé à quelque hôpital existant; et il réalisera sûrement, avec économie, de grands bienfaits pour la population pauvre des villes.

Son action, toutefois, s'arrête devant plusieurs catégories de nécessiteux.

Le dénuement est tel dans certains foyers que les soins les plus ingénieux seraient impuissants à y faire naître des

conditions d'existence acceptables pour un malade, particulièrement pour un contagieux.

Les tuberculeux de ces foyers et bien d'autres encore, comme les vagabonds et les mendiants qui n'ont pas de logis fixes, comme les serviteurs, comme les pensionnaires même d'hôtels ou de maisons privées qui jouissent seulement d'une demeure d'emprunt, n'ont, une fois sérieusement malades, de refuge possible que l'hôpital. Mais, pour les recevoir d'une façon convenable, nos services hospitaliers auront à subir une organisation nouvelle. Il ne convient pas, dans une salle commune d'hôpital ou d'hospice, de laisser les tuberculeux voisiner avec les autres malades. Pour la sauvegarde des uns et des autres l'isolement des premiers s'impose; et il se trouve d'ailleurs que la nécessité d'une cure hygiénique exige pour eux une acomodation spéciale.

Nos hopitaux actuels donnent à peine aux tuberculeux, qu'ils sont forcés de recevoir, un semblant de traitement approprié; et je ne puis leur en faire un reproche; c'est une conséquence inévitable de leur défaut de spécialisation. Mais, précisément, c'est à rémédier à une pareille lacune qu'il me semble opportun de consacrer de suite de persévérants efforts; afin, non-seulement, d'ouvrir largement aux tuberculeux indigents les portes des services hospitaliers, mais encore et tout autant de s'y mettre en état d'offrir aux uns les avantages, aux autres du moins l'illusion d'un traitement curatif.

Il est temps de mettre fin à cette disgrâce dont nous donnons le spectacle, dans nos villes, ces tuberculeux invalides qui crient leur détresse devant des portes closes, partout rebutés et qui sont obligés d'errer à l'aventure, répandant leur mal comme une malédiction, heureux quelquefois de trouver, pour mourir, l'hospitalité de la prison. Occupons-nous de ces misérables, pour leur donner tous les soulagements et toutes les consolations possibles: et, aussi, quelles que soient à leur égard nos intentions, généreuses ou égoïstes, occupons-nous d'eux pour nous-mêmes.

Les phtisiques invalides ou simplement incurables sont les plus dangereux agents de la contagion, plus incapables encore de pourvoir à la sécurité de leurs proches qu'aux soins de leur propre personne. Si bien qu'en nul autre endroit qu'à l'hôpital ils ne deviennent parfaitement inoffensifs.

C'est dire que, parmi les œuvres de prophylaxie antituberculeuse, il n'en existe ni de plus essentielle, ni de plus féconde,

comme il n'en est pas de plus facilement réalisable que l'hospitalisation, non pas forcée, mais empressée des incurables.

Une telle hospitalisation n'est possible, sur une large échelle, que dans les villes qui ménagent seules aux établissements de charité les ressources indispensables à leur bon fonctionnement. Mais les villes, avec leur atmosphère impure, avec leurs poussières et leur fumée, avec leurs ombres, avec l'étroitesse de leurs espaces libres, sont loin de constituer un milieu très avantageux pour une cure hygiénique.

La vie au grand air pur, libre, réconfortant des campagnes, donne aux tuberculeux des chances plus sérieuses de guérison; et, justement, ils trouvent la pleine jouissance de cette condition de vie dans les établissements connus sous le nom de sanatoria.

Des dispositions heureuses du logement qui protègent contre les influences atmosphériques nuisibles; un aménagement qui facilite le séjour du jour et de la nuit dans l'air extérieur, qui offre le confort dans le repos, qui permette l'entraînement dans l'exercice; une alimentation généreuse, reconstituante, impérieusement adaptée aux besoins de chacun; une surveillance médicale aussi vigilante qu'éclairée; une discipline sévère qui rende obligatoires les moindres détails d'une réglementation bien comprise de l'existence, voilà les éléments principaux du traitement antituberculeux.

Il est possible de les réunir et de les mettre pleinement à profit dans une cure à domicile. Mais leur application plus constante, dans les sanatoria, a donné des résultats si brillants, si inattendus même dans certains cas, que, dans presque tous les pays du monde, ces asiles sont devenus la suprême espérance des tuberculeux.

Sans doute, nous devons nous ingénier à étendre les possibilités, à perfectionner les conditions du traitement hygiénique à domicile. Il a des avantages et surtout des facilités reconnues.

Mais il ne s'applique pas à ceux que les hasards de la destinée ont isolés dans le monde, particulièrement à une foule de jeunes gens et de jeunes filles, avides de vivre, que la tuberculose étroit de préférence à l'âge où ils se détachent de leurs familles.

Ceux-là, si nous ne leur donnons pas le sanatorium qui leur promet le salut, s'ils fuient l'hôpital, qui les effraie assez justement, que deviendront-ils?

Devant l'indifférence de la société qui pourrait les sauver et

ne le tente pas, lorsqu'on répète à l'envie, lorsqu'on se plaît à annoncer partout la bonne nouvelle de la curabilité de la tuberculose, ils seront condamnés à languir, sans espérance aucune, dans la tristesse et le regret de l'abandon.

Aussi longtemps donc que la province de Québec restera dépourvue de sanatoria, et j'ajoute, sans malheureusement avoir le temps d'y insister, aussi longtemps que sera négligée la fondation de ces œuvres si fécondes d'assistance aux enfants que sont les colonies de vacances, les colonies de débiles, les hopitaux maritimes, nous aurons manqué envers les tuberculeux grands et petits, aux devoirs que commandent l'humanité et le souci de notre conservation.

Vous le voyez, une lutte antituberculeuse sérieuse comporte de lourdes obligations que ne peuvent supporter seules les victimes du mal, mais qu'il faut répartir sur l'ensemble des citoyens. L'idée de faire concourir à une pareille entreprise pour ainsi dire toutes les forces de la nation n'est pas d'invention nouvelle. Bien des fois les peuples eurent à s'imposer, pour se défendre contre les épidémies, des sacrifices bien supérieurs à ceux que nous sollicitons aujourd'hui de vous. Nous ne vous demandons rien de comparable, par exemple, au gigantesque effort que la poussée d'un vigoureux instinct de conservation faisait faire aux populations de l'Europe pour conjurer le fléau de la lèpre au moyen âge. Pour combattre un fléau non moins terrible que la lèpre et plus répandu qu'elle ne le fut jamais la ligue antituberculeuse devra compter sur la générosité publique, mais n'aura pas à faire appel à de véritables sacrifices. La science met à sa disposition des moyens de lutte aussi bien calculés qu'éprouvés et rien d'excessif comme aussi rien d'inutile ne sera réclamé de vous, rien qui ne soit imposé déjà à la sagesse et à la prévoyance des peuples éclairés, rien qui n'ait subi l'épreuve de l'expérience et qui ne se recommande par les résultats acquis.

Grâce à ses œuvres antituberculeuses l'Allemagne a su réduire son tribut à la " peste blanche " à la moitié de ce qu'il était il y a vingt ans. L'Angleterre a fait aussi bien que l'Allemagne et la Suède mieux que toutes deux.

De pareils résultats montrent bien l'efficacité de nos moyens de lutte contre la tuberculose et en même temps l'effroyable danger auquel nous exposerait une plus longue négligence à y recourir. Aussi partout s'empresse-t-on de multiplier les travaux de défense antituberculeuse. Ces travaux sont déjà

avancés chez nos voisins des Etats-Unis plus prompts que nous à l'action. Ils progressent rapidement dans la Province d'Ontario. Ils sont à peine commencés dans celle de Québec.

Mais un mouvement d'ensemble des différents éléments de notre population nous ferait vite prendre la place qu'il convient que nous occupions dans le rang des bons ouvriers des œuvres humanitaires.

Les pauvres comme les riches doivent se mettre à la tâche, et se faire en particulier les apôtres de la loi d'hygiène, ses gardiens sévères au milieu d'une population qui vit en la violant presque sans cesse. Il nous faut avoir, plus large, plus générale surtout que la contribution des deniers, la participation des bonnes volontés.

Car, l'industrie du grand nombre est une force plus puissante que la richesse de quelques privilégiés. Ces derniers toutefois ne manqueront pas, j'imagine, d'attirer l'attention toute particulière de la Ligue.

La lutte antituberculeuse, en effet, demande, pour être menée à bonne fin, autre chose que de la science et de la philanthropie. Elle n'est pas seulement une question médicale et humanitaire; elle est, sous l'un de ses aspects, une difficile question financière.

Plusieurs instruments essentiels de la lutte ne peuvent être acquis et entretenus que par des dons généreux.

Et c'est à cause de cette nécessité que nous avons vu avec bonheur, Monseigneur l'évêque auxiliaire, M. le Maire de Québec et l'hon. Premier Ministre de la Province prendre la parole pour nous promettre de seconder nos efforts et de supporter, comme il convient, les œuvres antituberculeuses.

Il peut être étrange, au premier abord, que l'on s'adresse à l'Etat pour protéger des intérêts d'ordre aussi essentiellement privé que ceux de la santé. La santé est un bien intangible de chaque individu, vis-à-vis duquel l'Etat peut prétendre n'avoir pas plus d'obligations qu'il n'a de droits.

Mais, tout plausible qu'il paraisse, ce principe cesse évidemment d'être acceptable en face de la maladie, lorsque celle-ci n'atteint pas isolément les individus et les familles, mais que par son extension épidémique elle menace véritablement la nation entière, sa richesse, sa sécurité et même son existence. Et, certes, la maladie peut devenir un danger plus redoutable pour un peuple que les pires ennemis du dehors. L'histoire ne manque pas de frappants exemples de grandes décadences

ou ruines nationales qui seraient plus justement imputables à la maladie qu'à des causes politiques ou morales. Et c'est ce qui fait qu'en présence de certaines épidémies l'Etat lui-même est tenu de s'armer avec autant de soin sinon toujours avec autant d'empressement que s'il avait à repousser des envahisseurs. Ainsi, le problème de la lutte contre la tuberculose s'élève-t-il à la hauteur d'une question d'intérêt national. La nécessité étant la règle suprême, en face d'un fléau pareil qui atteint le tiers de la population, qui en fait périr le dixième, qui, dans cinquante ans, pourrait peut-être, laissé à lui-même, doubler ses ravages, on ne discute pas sur le partage des obligations, on unit toutes ses forces pour lutter, si l'on ne consent pas à périr.

Vous ne devez donc pas vous étonner que les pouvoirs religieux et civils veillent bien, pour conjurer le mal, tendre une main secourable à l'initiative privée qui enfin se développe au sein de notre peuple alarmé. Il ne nous faut rien moins pour réussir que le concours de toutes ces forces. Mais si nous l'avons vraiment il ne restera plus qu'une condition nécessaire au succès rapide de notre campagne; c'est que chacun s'attribue la plus large part possible de la tâche et mette plus d'application, plus d'ardeur à son propre travail qu'à la surveillance de celui des autres.

Dr Arthur Rousseau.

Professeur à l'Université Laval

Un beau cadeau à faire.

¶ Lorsqu'on offre un cadeau, on veut d'abord qu'il fasse plaisir à celui qui le reçoit; on désire aussi que celui-ci vous en sache le plus de gré possible.

¶ A ces deux titres l'abonnement est un des meilleurs, sinon le meilleur des cadeaux, des souvenirs.

¶ L'abonnement, c'est le cadeau renouvelé chaque mois. Le plaisir est durable, croissant même, et la gratitude suit la même progression.

¶ Aussi nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs en quête de cadeaux, de souvenirs, sur l'abonnement à la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ; qu'ils profitent d'un commencement d'année avec mai 1910.

Actualité de l'enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes

[2e article]

IV

Vocation providentielle des Frères.

Malgré les défections signalées dans notre premier article, (1) il n'en reste pas moins acquis que l'enseignement donné dans notre pays par les maisons religieuses, est magnifique, tant au point de vue religieux qu'au point de vue social et économique.

Ce résultat ne doit pas nous surprendre. Les Frères sont nés avec la vie moderne. La Providence les a jetés dans les cités ouvrières et industrielles, comme autrefois, elle jeta saint Benoit avec ses moines, dans les champs et les forêts envahis par les peuplades qui devinrent plus tard les nations de l'Europe. Dans leurs monastères, ils priaient, mais au dehors, ils défrichaient la terre, sous le regard de ces hommes qu'ils attiraient par leur travail et leur détachement. Ils ne tardèrent pas à les grouper autour d'eux. Ceux-là qui étaient morts au monde, leur donnèrent des paroles de vie. Ce fut une semence de vie et de civilisation chrétiennes.

Il en sera de même pour les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle. Quel merveilleux instrument pour satisfaire ces besoins nouveaux ! La tâche est prête de bonne heure : la moisson est grande, car l'enfant n'attend pas, il naît, il grandit, il pousse, il est bouté hors de la maison dès l'âge de sept ans. A l'école ! A l'école ! Bientôt la fabrique, l'usine le réclameront. Qu'il apporte, lui aussi, sa petite part au budget de la famille ! Il faut aller plus vite, qu'il sème et moissonne pour ainsi dire en même temps !

Afin de répondre à ce pressant appel, la Providence a voulu,—contrairement aux désirs du Vénérable fondateur—que ses fils ne fussent pas prêtres ; par conséquent, ils n'auront pas à

(1) Voir " Revue Franco-Américaine " de mars. Tome IV, No. 5.

s'attarder dans les études théologiques, ils n'auront aucune part aux sollicitudes du pasteur, ni la chaire, ni le confessionnal, ni la visite des malades ne le préoccuperont. Ils appartiendront tout entier à leurs élèves.

Mais si le frère des écoles chrétiennes n'est pas prêtre, il est religieux. Savez-vous ce que c'est qu'un religieux ? Nous qui croyons à la vocation surnaturelle, nous pensons que Dieu ne choisit pas au hasard, dans la masse des hommes, ceux-là qu'il destine à son service. Il procède comme le bucheron qui s'en va dans la forêt, choisit les plus beaux arbres et les abat d'un coup de hache. Ils tombent avec fracas et se couchent sur le sol jonché des débris qu'ils ont entraînés dans leur chute. Bientôt dépouillé des branches qui faisaient leur orgueil, ils sont jetés à la scierie mécanique qui les taille et les coupe en tout sens. Ils sortiront de là pour devenir les poutres principales d'un édifice dont ils seront la force et le soutien.

Ainsi en est-il du jeune homme que le bon Dieu a marqué du signe de la vocation. Il le terrasse quelquefois comme un de ces arbres. Né avec les aspirations communes, il a les mêmes droits que tous aux jouissances de la liberté, des biens de la terre, et des biens du corps ; mais il y renonce de lui-même, et il se remet entre les mains d'un supérieur qui lui fait subir une transformation complète. Il devient, lui aussi, une pièce principale dans un édifice d'un autre genre.

Voué à Dieu par la pauvreté, il n'aura ni le désir ni l'amour des richesses ; il n'en aura ni les sollicitudes ni la cupidité. C'est ce qui lui permettra de donner à l'enfant une éducation pratiquement gratuite. Voué à Dieu par la chasteté, il n'aura ni le souci, ni les soins d'une famille, pour laquelle le chef ne rapporte jamais assez ; qui demande à son esprit et à son cœur, une dépense de force considérable, et une sollicitude de tous les instants. Voué à Dieu par l'obéissance, il deviendra entre les mains de ceux qui dirigent l'instruction, un instrument sûr et docile, mais d'autant plus efficace qu'il aura, lui aussi, son ambition, ses mobiles intéressés, qui le pousseront, le fouetteront au besoin. Ce qu'il veut, son ambition à lui, c'est la sanctification de son âme ; il en fait le terme et le but de sa vie. Pour y parvenir il a bien les sacrements et la prière, il a aussi sa discipline qu'il ensanglante parfois, mais il a aussi, et surtout, cet écolier que vous avez confié à ses soins, cet enfant auquel il enseigne les éléments des sciences humaines et qu'il prépare pour les combats de l'avenir. La

formation de cette jeune âme, lui fournira un moyen des plus efficaces pour grandir dans la perfection, car il lui donnera tout ce qu'un cœur, épris de l'amour de Dieu, est capable de zèle, de dévouement et de sacrifice. Il dirait volontiers avec Marie de l'Incarnation: " J'aime ardemment toutes ces petites âmes, je les porte dans mon cœur. Que je m'estimerais heureuse de pouvoir leur apprendre à aimer Jésus et Marie. Il faut que je vous confesse qu'il y a plus de dix ans que je me sens pressée de travailler au salut des âmes, et je vois tant de charmes et de bonheur dans l'exercice de cet emploi, que cela le rallume sans cesse. Il n'y a pas de pensée plus agréable à mon esprit que celle-là, et il me semble qu'il n'y a personne sous le ciel qui ne puisse jamais mériter la possession d'un bien si inestimable, que d'être choisie de Dieu pour un si haut dessein ! (2).

Ces paroles de la Vénérable Mère expriment les sentiments du religieux qui consacre sa vie à la rude besogne de l'enseignement.

Et il les aimera d'autant plus et d'autant mieux que la gloire de Dieu est intéressée à son succès. Si Dieu est content, sa récompense n'en sera que plus belle. Ses élèves seront les garants de la sincérité et de l'ardeur de ses efforts.

Qui ne voit que cet enseignement sera d'autant plus efficace qu'il aura été donné avec un plus grand esprit de foi et de charité ?

Aussitôt que les Frères s'établirent au Canada, on ne tarda pas à s'apercevoir de leur présence. Quelque chose était changé.

C'était à cette époque malheureuse de notre histoire, vers 1845, où nous sentions davantage notre infériorité vis-à-vis de l'autre race. La population s'était accrue considérablement, mais les professions libérales et les affaires étaient accaparées par les anglais. Bien peu des nôtres avaient osé se faire avocats ou médecins, ou se lancer dans le commerce. Mais ceux qui avaient eu l'audace d'essayer avaient réussi. Ils faisaient pressentir un plein succès pour le jour où ces carrières nous seraient ouvertes.

Mais le moyen de devenir commerçant, ou médecin, ou avocat, quand le peuple était pauvre, que les études étaient longues et surtout que l'Université n'existait pas encore!.. L'Université devenait donc un besoin national.

(2). Lettres de Marie de l'Incarnation, Ve.

Qui allait prendre l'initiative? Où trouver les ressources pour un pareille entreprise? C'était la grosse question. On en parla longtemps, comme du reste, toutes les fois qu'il s'agit de faire du nouveau dans notre chère Province.—Par parenthèse, on peut bien se demander, en passant, le pourquoi de ces longues hésitations, et de ces pourparler interminables? Ne serait-ce pas le défaut d'une intelligence nette et lucide d'une situation avec l'énergie prompte et décisive qui sait prendre une mesure?

Quoiqu'il en soit, le Séminaire de Québec, avec ce dévouement et cet esprit de sacrifice qui lui font si grand honneur, décida de créer l'Université Laval. Le succès fut complet, puisque, depuis plus de cinquante ans, elle nous a donné en nombre et en qualité, les médecins nécessaires pour soigner, sinon guérir, tous les bobos des canadiens, et, dit-on, plus d'avocats qu'il n'en faut pour plaider nos causes et défendre nos droits. En outre la magistrature se glorifie de posséder un grand nombre de juges canadiens, dont l'intégrité et la science font honneur à Laval.

Mais, pendant ce temps-là, ou si l'on veut, dès avant ce temps-là, une œuvre plus modeste était née et grandissait. Nos évêques n'avaient pas oublié les classes populaires. Les petites écoles des villes ne suffisant plus, il fallait faire mieux et davantage. Les Frères des Ecoles Chrétiennes furent invités à venir au pays. Ils ouvrirent leurs classes près de l'église paroissiale. Des multitudes d'enfants se groupèrent autour d'eux pour recevoir l'enseignement, qu'on leur donnait à peu près gratuitement, puisqu'on leur demandait seulement qu'une piastre par année. Beaucoup même ne donnaient rien du tout.

Les Frères, une fois installés à Montréal, à Québec, et ailleurs, grâce à leur expérience et à leur savoir-faire, ne tardèrent pas à découvrir les besoins et les aspirations de cette jeunesse intelligente, mais longtemps laissée à elle-même. L'enseignement de l'anglais et la comptabilité furent ajoutés au programme des classes supérieures dans lesquelles ils avaient réussi à garder l'élite de leurs élèves, et bientôt, ils furent en état de recommander certains jeunes gens aux hommes d'affaires de ce temps-là. Ils furent si vite et si bien appréciés que les Frères ne pouvaient suffire aux demandes de comptables et de commis qui leur arrivaient de tous côtés. Souvent des commerçants anglais donnaient la préférence à des jeunes gens canadiens. C'était à l'honneur de l'institution qui les avait formés; mais

leur docilité, leur intelligence et leur honnêteté était joliment mises en relief.

L'enseignement commercial et l'initiation aux affaires, pratique et efficace, sortaient spontanément de l'école primaire renouvelée par les fils de St-Jean-Baptiste de la Salle. Et cela se passait pendant que Laval s'organisait et naissait à la vie en 1854.

Aujourd'hui après plus de soixante ans, les canadiens occupent des positions superbes dans le commerce et les affaires de notre pays. Nous en retrouvons parmi les négociants en gros et en détail; dans la finance et la banque, bien des noms canadiens font honneur à notre nationalité.

Une fois de plus une lacune a été comblée.

Chose curieuse, la prise de possession des carrières libérales par les canadiens et leur initiation aux affaires se sont faites pour ainsi dire en même temps et au milieu du siècle dernier. Ce parallélisme et cette coïncidence n'ont peut-être pas été suffisamment remarqués, ni assez mis en lumière. Dans tous les cas, le fait est digne d'attention et méritait d'être signalé.

Tant il vrai qu'à toutes les pages de notre histoire, nous retrouvons cette Providence qui veille sur nous, et choisit l'heure propice pour nous gratifier de ses largesses.

Tâchons de ne pas démeriter dans l'avenir afin de toujours pouvoir compter sur elle, aux époques difficiles de notre histoire !

(à suivre)

Fr. Thos Couet, O. P.

¶ Nous comptons sur nos lecteurs, sur nos amis, pour nous aider à répandre plus encore la REVUE FRANCO-AMÉRICAINE. Jamais la lutte en faveur de la bonne presse, de la presse nationale et patriote, ne fut plus nécessaire. Nous tenons gratuitement et franco, à la disposition des personnes qui voudront bien nous les demander pour la propagande des numéros spécimens de notre publication. Nous serons également reconnaissants à nos lecteurs de nous communiquer des listes de BONNES ADRESSES pour envoi de nos spécimens.

Les Canadiens-Français d'Ontario

Les centres de l'Ouest. (1)

Les grandes réunions du Congrès d'Education de janvier dernier nous ont fourni des renseignements bien précieux; les moins intéressants ne sont pas ceux qui nous viennent de l'ouest d'Ontario. Les statistiques que nous publions aujourd'hui ont le double avantage d'être récentes et appuyées sur les meilleures autorités.

Le petit tableau que voici vous montrera, tout d'abord, l'état actuel de la population française pour les comtés de:

Bothwell, 1,446 Canadiens-Français.

Essex, 19,993 Canadiens-Français.

Huron, 1,150 Canadiens-Français.

Kent, 4,891 Canadiens-Français.

Simcoe, 6,043 Canadiens-Français.

Les chiffres ont leur éloquence, mais souvent ils n'offrent pas tous le même intérêt. Cependant, nos lecteurs seront peut-être heureux de connaître les principales paroisses de l'Ouest d'Ontario où l'élément français joue actuellement, et jouera plus tard un si beau rôle. Voici ces paroisses, par ordre alphabétique, avec le nombre de familles françaises qu'elles contiennent.

Amherstburg, 450 familles.

Belle-Rivière, 300 familles.

Big-Point, 200 familles.

Chatham, 100 familles.

Maidstone, 50 familles.

(1) Cet article déjà paru dans l'*Étincelle*, la vaillante petite revue publiée par le Juniorat du Sacré-Cœur, d'Ottawa, est bien à sa place dans la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ. C'est une page nouvelle, et combien intéressante! que nous aimons à ajouter à la documentation que nous nous faisons un devoir de rassembler sur l'œuvre trop peu connue et pourtant considérable de nos frères d'Ontario.

Paincourt, 250 familles.
 Rivière Canard, 300 familles.
 St. Joachim, 160 familles.
 St-Pierre, 125 familles.
 Sandwich, 500 familles.
 Staples, 160 familles.
 Stony Point, 235 familles.
 Tilbury, 450 familles.
 Tecumseh, 325 familles.
 Wakerville, 330 familles.
 Wallaceburg, 100 familles.
 Windsor, 700 familles.
 Woodslee, 60 familles.

De ces 4,795 familles nous avons excepté un grand nombre d'autres, échelonnées tout le long de la rivière Ste-Claire, du lac Huron jusqu'à la Baie Georgienne. Le "Catholic Directory" de Toronto, pour 1910, donne une population de 57,500 catholiques pour le diocèse de London. De tous ceux-là, nous comptons 31,100 Canadiens-Français.

Peut-être aussi serait-il important, et d'intérêt pour nos lecteurs, d'avoir quelques notions historiques sur les paroisses ci-dessus mentionnées. Voici quelques détails d'après les plus véridiques informations.

La fondation de St-Pierre remonte à au-delà de cent ans,—Amherstburg compte parmi ses curés, Monsignor Laurent.—Chatham est aujourd'hui dirigée par les Pères Franciscains.—Sandwich possède un magnifique collège qui, à l'origine, institution française, devint ensuite purement anglais et passa aux mains des Basiliens sous Mgr. Walsh, évêque de London. Toutes ces paroisses, ainsi que Tilbury, doivent leur fondation aux Pères Jésuites.—Big Point a trente-deux ans d'existence, et c'est le Rév. M. Bauer, prêtre Alsacien, plus tard grand vicaire de St-Cloud, Minnesota, là même où il mourût, qui en est le fondateur.—M. l'abbé Reynel a établi Paincourt.—C'est sous Mgr Pinsonneault, évêque de Sandwich, que M. l'abbé Jacques Théodore Wagner fonda les paroisses de Windsor, desservie autrefois de Sandwich même, et de Wakerville en 1895.—L'établissement de la Rivière aux Canards remonte à l'année 1864, et nous le devons à l'abbé François Marseille, prêtre français, de même que deux autres prêtres de la même nationalité ont fondé Belle Rivière.—A Penetanguishen, une

grande église a été élevée à la mémoire des Pères Bréboëuf et Lallemand.—Le vénérable M. Andrieux fondait Stony Point, vers l'année 1862.

De toutes ces paroisses, deux méritent une attention plus spéciale, ce sont Staples et St-Joachim. Là première, qui n'a que onze annés d'existence, est malheureusement notre seul centre de colonisation. Bon nombre de Canadiens-Français y achètent, tous les jours, des terres appartenant à des marchands de bois. La deuxième que M. l'abbé Ambroise Lorion établissait, il y a vingt-cinq ans, s'est acquis une belle fortune par la culture du blé d'inde et l'élevage. Pour attester son importance, nous y voyons belle église, beau presbytère, belle dépendance, et tout cela sans un sou de dettes, ce qui la range parmi les paroisses les plus prospères du comté.

Si ces chiffres indiquent que nos Canadiens-Français jouissent d'une assez grande influence dans l'Ouest d'Ontario, nous considérons aussi, avec joie, que cette même région a fourni à l'Etat ou à l'Eglise des personnages dignes de mention. Le comté d'Essex a eu l'honneur de donner à l'élément français un premier représentant, dans le conseil des ministres à la législature d'Ontario, dans la personne de l'honorable J. O. Rhéaume actuellement ministre des Travaux Publics. Le premier député anglais de nom, mais d'origine française, fut M. Salomon White, avocat. De plus, le diocèse de London eut comme premier évêque Mgr Pierre-Adolphe Pinsonneault, sacré le 13 mai 1856. Le premier journal français le " Progrès " a été fondé à Windsor en 1881.

Ces statistiques et ces notions historiques nous font facilement voir que la population canadienne-française de l'Ouest d'Ontario occupe une position importante comme nombre, et ce nombre augmente tous les jours.

Pouvons-nous dire que ces 4,795 familles canadiennes-françaises ont conservé leur mentalité française, le caractère distinctif de notre race? N'en doutons pas. Il est facile de constater le fait quand on a pu causer avec quelques-uns des quatre-vingt onze délégués qui sont venus au dernier Congrès. Voilà des hommes qui n'ont pas craint de parcourir cinq cents milles de chemin de fer, pour montrer qu'ils sont bien et resteront toujours catholiques et français. Ces Canadiens-Français de l'Ouest d'Ontario méritent, de la part de leurs compatriotes, les plus sincères éloges. Honneur donc à leur foi sincère et à leur patriotisme ardent!

Pierre Pepin.

Revue des faits et des œuvres

La défense navale

Le gouvernement Laurier a fait adopter par la chambre des députés son projet de loi dotant le Canada d'une marine de guerre et, au fond, accordant à la Grande-Bretagne, à la demande de diplomates habilement dressés par Lord Northcliff, ce qu'elle n'eut pas osé exiger de nous. C'est le dressage des chevaux de pompiers appliqué aux colonies britanniques. Chacun sait maintenant sortir et rentrer "librement" dans sa stalle jusqu'à l'heure des grandes catastrophes où il se rappellera qu'on lui a fort habilement passé le licou.

Le péril Allemand, il n'en est plus question. Du reste, à part M. Borden, qui à son titre de chef de l'opposition s'est cru obligé de damer le pion à Sir Wilfrid Laurier, on en a guère parlé. En Angleterre on s'en est moqué pendant toutes les dernières élections générales.

Au fond, le seul péril que l'on semble avoir évité, c'est celui de laisser dans l'inaction les constructeurs de navires anglais mis en appétit par les marchands de foin qui ont profité de la guerre du Transvaal.

C'est une expérience qui va coûter au pays beaucoup de millions sans le protéger plus contre tout ennemi sérieux qui se présentera dans ses ports de mer.

On dit que la plupart de nos navires vont être construits au pays. Apprès de gens habitués à une politique de patronage cet argument a été victorieux. Le peuple en aurait peut-être décidé autrement, mais il n'a pas été consulté. Le seul privilège qu'on lui a réservé, c'est celui de payer.

Il reste une chance de retour: le sénat. C'est mince. Le Sénat emboîtera le pas à ceux qui l'ont fait ce qu'il est. Et ce sera fini.

On ne pouvait, vraiment, se lancer plus inconsidérément en plus triste aventure!

La doctrine Monrœ (1)

Il a été quelquefois question de cette doctrine pendant le débat sur la défense navale. On l'a, à mon avis, traitée fort légèrement tandis qu'on allait chercher à Venise ou à Carthage des arguments en faveur d'un projet répudié, il n'y a pas 10 ans, par ceux-là mêmes qui l'ont défendu avec le plus d'acharnement.

La doctrine Monrœ, il est vrai, n'est pas un article de droit international. Elle jouit cependant d'un certain prestige et inspire encore un certain respect à cause des canons qui sont en état de l'appuyer même contre l'Angleterre qui fut la première à l'approuver et à la reconnaître.

En effet, on sait qu'elle fut énoncée par les Etats-Unis à l'instigation de Canning, ministre des affaires étrangères, d'Angleterre, inquiété par la Sainte Alliance. Cette dernière se montrait disposée à aider l'Espagne à restaurer sa domination sur ses anciennes colonies d'Amérique devenues des états indépendants reconnus par les Etats-Unis.

Le président Monrœ, appuyé par le congrès et tout le peuple américains, en fit un exposé dont voici les passages essentiels. (2)

“ Dans les discussions auxquelles cet intérêt a donné lieu (négociations avec la Russie au sujet de l'Alaska) et dans les arrangements qui peuvent les terminer, l'occasion a été jugée convenable pour affirmer, *comme un principe* où sont impliqués les droits et les intérêts des Etats-Unis, *que les continents américains, par la condition libre et indépendante qu'ils ont conquise et qu'ils maintiennent, ne doivent pas être considérés comme susceptibles de colonisation à l'avenir par aucune puissance européenne.*

“ Dans les guerres entre puissances européennes, nées de difficultés qui ne regardent qu'elles-mêmes, nous n'avons pris aucune part, et notre politique est de pratiquer l'abstention. C'est seulement quand nos droits sont attaqués ou sérieusement menacés, que nous ressentons nos injures et faisons des préparatifs pour notre défense. Nous sommes bien plus immédiatement intéressés, comme il est nécessaire, avec les mouvements qui se produisent dans cet hémisphère, et cela pour des raisons qui doivent être évidentes à tout observateur éclairé et impartial. Le système politique des puissances alliées est essentiellement différent à cet égard de celui de l'Amérique et cette différence procède de celle qui existe dans leurs gouvernements respectifs. Nous devons, en conséquence, à la bonne foi et aux relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et ces puissances, de déclarer que nous devons considérer toute tentative de leur part pour étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère comme dangereuse pour notre tranquillité et notre sécurité.

“ En ce qui concerne les dépendances actuelles de telle ou telle puissance européenne en Amérique, nous ne sommes pas intervenus et n'interven-

James Munroe fut président des Etats-Unis de 1817 à 1825.

(2) Grande Encyclopedie, Vol. 24, pp. 163, 164.

“drons pas. Mais pour ce qui regarde les gouvernements qui ont proclamé leur affranchissement, qui l'ont maintenu, et dont, après mûre considération et conformément à la justice, nous avons reconnu l'indépendance, nous ne pourrions regarder toute intervention d'une puissance européenne quelconque, ayant pour objet, soit d'obtenir leur soumission, soit d'exercer une action sur leurs destinées, que comme la *manifestation d'une disposition hostile à l'égard des Etats-Unis.*”

“Mais en ce qui concerne ces continents (l'Amérique du Nord et Sud), les circonstances sont éminemment et remarquablement différentes. Il est impossible que les puissances alliées puissent étendre leur système politique à aucune portion de l'un ou de l'autre continent sans mettre en danger notre tranquillité et notre bonheur; et personne ne peut croire que nos frères de l'Amérique du Sud, s'ils étaient laissés à eux-mêmes, dussent adopter de leur propre gré ce système politique. Il est également impossible, en conséquence, que nous considérions avec indifférence, une telle extension sous quelque forme qu'elle se produise. Si nous considérons la force et les ressources respectives de l'Espagne et de ces nouveaux gouvernements, et la distance qui séparent les deux parties, il est évident que l'Espagne ne pourra jamais réduire ses anciennes colonies. La vraie politique des Etats-Unis est de laisser les parties à elles-mêmes, dans l'espérance que les autres puissances adopteront la même attitude.”

En résumé, l'idée essentielle de la “doctrine” était de conserver l'Amérique entière au *self government* et de fermer au principe monarchique, ou d'empêcher au moins ce principe d'y jeter de plus profondes racines. Il faut songer qu'un empire allait se fonder au Brésil, qu'un essai impérial venait d'avoir lieu au Mexique, que le Canada et les Antilles appartenaient à des monarchies.

Maintenant pourra-t-on l'invoquer contre nos armements faits au bénéfice de l'empire britannique? La prochaine guerre nous le dira.

Le cinquantenaire d'un livre. Calixte II et la comète de Halley.

Deux extraits des “Tablettes d'un Globe Trotter”, article de Charles Le Goffic dans l'*Ouvrier*, de Paris, (12 mars 1910.)

On vient de célébrer à Cambridge le cinquantenaire de la publication du livre fameux de Darwin: *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle.*

On sait que tous les autres livres du célèbre naturaliste aussi bien l'*Essai sur la descendance de l'homme* que l'*Essai sur la variation des animaux et des plantes*, ne sont que le développement des théories transformistes posées dans l'*Essai sur l'origine des espèces*. Ces théories n'étaient même pas toutes la propriété de Darwin, et Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, chez nous, les avaient émises avant lui. Ce qui appartient à Darwin, c'est, d'une part, le principe de la sélection naturelle, d'autre part, le principe de la lutte pour l'existence (*struggle for life*). Et il faut reconnaître que ces principes n'avaient pas été acceptés tout de suite et qu'ils trouvèrent, notamment en Quatrefages, un adversaire résolu. Depuis lors, le transformisme avait fait

son entrée dans la science officielle qui s'en servait comme d'une arme contre l'explication biblique de la création du monde

Aujourd'hui le transformisme paraît bien démodé et, sans rejeter absolument le principe de la sélection naturelle, que Quatrefages proposait, avec raison, de limiter à l'intérieur même de l'espèce, considérée comme fixe, on estime généralement que Darwin s'est laissé entraîner par l'esprit de système, et qu'une petite partie seulement de ses vues est défendable. En même temps, la science revient de plus en plus à la vieille théorie aristotélique de la fixité des espèces, qui avait trouvé en Cuvier un chaleureux apôtre et qui est conforme, d'ailleurs, à l'explication biblique. Moins de cinquante ans ont donc suffi pour ruiner, ou à peu près, tout le système darwinien. Et les siècles ajoutés aux siècles n'ont pas dérangé une ligne, changé une pierre au magnifique édifice de la Genèse.

— Puisque nous sommes en train de redresser les erreurs de la science officielle, disons un mot de la prétendue excommunication de la comète de Halley par le pape Calixte II.

Cette excommunication a bien fait rire les savants. On en trouve mention, pour la première fois, dans l'*Histoire des Papes* de Bruys (1732-1734), un Maconnais fixé à la Haye où il avait embrassé le protestantisme. Robert Grant répéta le propos, en l'aggravant, dans son *History of physical astronomy*.

“ En 1456, lit-on dans ce livre, apparut une comète magnifique qui répandit une consternation universelle, parce que son apparition coïncide avec la prise de Constantinople par les Turcs. Pour conjurer les désastres qui pouvaient naître de son influence, le pape Calixte II ordonna des prières dans toutes les églises d'Occident. Il émit une bulle où il anathématisa, à la fois, les Turcs et la comète.”

Vous avez déjà remarqué la confusion: la prise de Constantinople est de 1453; la comète de Halley n'apparut qu'en 1456. Les deux événements étant séparés par un intervalle de trois années, on ne voit pas le Saint-Siège les confondant dans le même anathème. Il ne suffit pas, d'ailleurs, d'écrire que le Pape “ émit une bulle ”; il faudrait citer cette bulle, et si Grant ni Bruys ne l'ont fait, c'est qu'ils ne pouvaient pas le faire. Mais d'autres se sont livrés pour eux à des recherches, notamment le Dr Dickson White et M. Faye. Or, tout ce qu'ils ont découvert dans les *Annales de Baronius* comme dans le *Bullarium romanum*, c'est l'ordonnance faite à la catholicité de prier pour la victoire des armées chrétiennes sur la barbarie musulmane. Cela n'a pas empêché Laplace, Arago, Babinet, etc., de continuer à prêter au pape Calixte II une excommunication dont il n'y a trace nulle part. La légende, suivant l'expression de M. Faye, a beau être “ fausse et absurde ”, elle est si bien ancrée dans les esprits, que la plupart des journaux la servent aujourd'hui à leurs lecteurs. Beau prétexte pour se gausser de la crédulité du Saint-Siège et tourner en dérision l'infailibilité pontificale!

On vient de voir ce qu'il en faut penser.

On nous aime bien !

Sous ce titre *Timeo Danaos*, un collaborateur de la *Vérité*, publiait il y a quelques semaines, la note suivante:

“ La *Fraser River Lumber Co.*, n'est pas une compagnie ordinaire. Elle a pour embauteur attitré un docteur en théologie, ancien secrétaire d'université et aujourd'hui curé de la cathédrale de New-Westminster. Pour la deuxième fois cette année, le R. P. O'Boyle, D.D. vient engager les Canadiens pour les chantiers de la Colombie Anglaise.

“ Ceux qui ont déjà vu le R. P. O'Boyle à l'œuvre vont peut-être écar-

quiller les yeux en lisant dans les journaux qu'il aime les Canadiens-français: "Like Quebec men". Quel changement subit! Quelle largeur de vue!

"Mais attention. N'aime-t-il pas plutôt à les angliciser dans une province où leurs enfants n'auront pas une heure de français par année? N'aime-t-il pas à les abrutir dans les chantiers sous le commandement d'Anglais ou d'Irlandais? Voilà pourquoi il leur offre des gages aussi élevés qu'aux Japonais et aux Chinois, et un terrain pour bâtir qu'ils devront du reste payer de leur salaire à la compagnie.

"C'est avec de pareilles promesses qu'il a racolé à son premier voyage 83 familles canadiennes " dont 54, dit-il, se sont montrées très convenables ". La liberté qu'on lui a donnée dans certaines paroisses et certains diocèses, l'enhardit et il revient chercher encore cent familles dont les deux tiers, il faut l'espérer, se montreront encore " très convenables ".

"Quand aurons-nous fini de payer en hommes et en argent les *K. of C.*, etc., pour se moquer de nous?

"Encore une fois attention aux agissements de l'embaucheur de la *Fraser River Lumber Co!*

Colombusterie intensive.

Le *World*, de New-York, numéro du 23 janvier, 1910, annonçait que le Pape pourrait bien devenir membre de l'ordre des Chevaliers de Colomb. Le grand journal jaune annonçait même dans un titre que Pie X annoncerait sa décision à ce sujet dans une audience spéciale donnée aux pèlerins de cette organisation qui se proposent d'aller à Rome en grand nombre dans le cours de l'été.

Si les Chevaliers de Colomb recrutent la crème des gogos comme il se vantent de recruter la crème des catholiques il faut admettre qu'ils servent à leur monde des plats choisis.

La nouvelle du *World* n'était ni plus ni moins qu'une réclame très habile dans l'intérêt d'un pèlerinage organisé au nom de l'ordre par un M. Toomey, rédacteur de l'organe officiel de la Société "The Columbiad".

Et ce qu'il y a de plus intéressant c'est que ce brave Chevalier Toomey est en train de couper l'herbe sous le pied d'un autre Chevalier, un M. McGrane, organisateur des "McGrane's Catholic Tours".

Cinquante-cinq "Grand Knights" de New-York ont protesté vigoureusement contre M. Toomey qui a fait la sourde oreille et continué de pousser sa petite affaire.

Que ces braves chevaliers se dévorent entre eux, c'est un demi mal. Ça les consolera des promesses de protection qu'ils répandent dans l'âme des naïfs que les suivent.

Mais il importe de protester contre le procédé employé par Toomey pour mousser une entreprise qui n'a rien de particulièrement intéressant. Annoncer que le Pape va devenir

Chevalier de Colomb pour engager les "frères" à aller l'entendre prononcer lui-même son adhésion c'est évidemment faire preuve de plus d'ingénuité et d'audace que de respect pour la personne vénérée du Chef de l'Eglise.

Du reste, des faits de cette nature demandent à peine une protestation. Il suffit qu'on les signale, qu'on les montre pour que le bon sens populaire en fasse bonne justice.

Tout de même, ce malin de Toomey, n'est pas un monsieur ordinaire. Son parent en affaires, Barnum, disait: *A sucker is born every minute* " et il ne manquait jamais de les attirer. Et ce que la Colombusterie intensive de notre époque a dû en produire de cette sorte-là!

Nos " reveille-matin."

Un de nos amis qui habite la capitale m'adresse le plus intéressant des billets. Les deux paragraphes suivants méritent la publicité (qu'il me pardonne!):

"Croyez-vous que Sam Hughes et le Dr Spoule nous en font une guerre aux Canadiens d'Ontario? Tant mieux, cela va réveiller nos gens et leur montrer combien nous avons raison d'agir. Imaginez-vous qu'après cette démonstration orangiste contre le pape et l'invasion du papisme par le moyen des Canadiens-français, des Irlandais catholiques discutaient sérieusement l'autre jour dans notre ville d'Ottawa l'admission des Orangistes dans la procession de la St-Patrice, afin, disaient-ils, de montrer la force des Irlandais. O St-Patrice priez pour vos enfants. . . A qui veulent t-ils montrer la force des Irlandais? Aux Canadiens ou aux protestants? C'est avec cette largeur de vue qu'un médecin Irlandais de la ville, assez connu, disait qu'il souhaitait avec le ministre Herridge, presbytérien, que le modernisme unisse enfin les catholiques et les protestants

"Tout cela ne les empêche pas de clamer comme on l'a fait dimanche dernier chez les Hiberniens que les Irlandais avaient importé le catholicisme au Canada, que c'est la nation qui fournit le plus de prêtres à l'Eglise, que les Irlandais sont capables de gouverner les autres et de se gouverner eux-mêmes. (Lire le rapport du *Citizen*)."

Pas besoin de lire le compte-rendu du *Citizen*, j'aime mieux vous croire sur parole. Du reste, j'ai dans mes cartons assez de discours de St-Patrice pour être absolument blasé sur tout ce que ces braves gens d'hibériens peuvent prétendre et réclamer. C'est chargés de pétitions, de mémoires, etc, etc., qu'ils arriveront au jugement dernier!

Après tout, les discours de St-Patrice ont cela de bon qu'ils inspirent aux irlandais une ardeur qui ne se dément pas le reste de l'année. Nos discours de St-Jean-Baptiste vivent moins vieux, mais à qui la faute?

Quant au Dr Spoule et son copain, si vous voulez qu'ils servent longtemps la cause nationale, ne les montrez pas! Le jour où tout le monde les verra bien, plus moyen de se fâcher, il faudra rire. Il y a à Ottawa des orangistes silencieux qui sont beaucoup redoutables!

Où sont-ils ?

Beaucoup de journaux ont tiré d'optimistes conclusions des chiffres publiés dans l'*Official Catholic Directory* des Etats-Unis. Il faut évidemment en rabattre si l'on en juge par la note suivante que je retrouve dans un récent numéro de la *Vérité* de Québec:

"Tout le monde croyait à une exagération ordinaire ou à un appel intéressé lorsque le président de la *Catholic Church Extension*, M. l'abbé Kelly, jetait le cri d'alarme suivant: "Après 60 ans d'immigration des pays catholiques de l'Europe nous n'avons aux Etats-Unis que 12 à 15 millions de catholiques, quand les statistiques démontrent que nous devrions en avoir 30,000,000."

"Cent pour cent de défections, dans l'Eglise, aux Etats-Unis, pendant les 60 ans n'est pas une exagération oratoire.

"En la seule année 1909, avec tous les procédés modernes "américains" pour propager la foi, pratiqués par la *Church Extension Society*, les *Knights of Columbus*, les clubs de toutes sortes, etc., 2 p.c. des catholiques ont perdu la foi.

"Voici la preuve en chiffres.

"D'après les statistiques, en 1909 il y a eu 30,000 conversions, plus de 100,000 immigrants catholiques et plus de 1 p. c. d'augmentation naturelle, c'est-à-dire d'excédent des naissances sur les décès, soit environ 150,000. Il était donc permis de s'attendre à une augmentation d'au moins 280,000 catholiques dans l'année.

"Or d'après l'annuaire catholique de Milwaukee, le fait est consternant: il n'y a seulement que 11,576 catholiques de plus en 1909 qu'en 1908!

"Où sont les autres 270,000? Ils sont au d... dirait quelqu'un. J'ajoute que s'ils n'y sont pas encore tous rendus, ils sont en voie de s'y rendre—they ont perdu la foi."

Cela ne veut pas dire, certes, que l'œuvre catholique soit nulle aux Etats-Unis. Il serait, évidemment, par trop malheureux si, avec une population de quinze millions de catholiques, ou tout près, l'Eglise ne pouvait pas compter un semblant de progrès. Mais ce qui ressort surtout des chiffres dont nous venons de parler c'est que dans un pays dont la population a reçu de tous les points de l'univers un colossal contingent de catholiques, l'Eglise, avec 16,550 prêtres et une centaine d'évêques n'ait encore pu que garder à grande peine ses positions. Il y a là, assurément, quelqu'un qui comprend mal la situation. On l'a bien vu, du reste, à la façon dont les élé-

ments nouveaux ont été accueillis dans l'Eglise américaine par une hiérarchie plus soucieuse de son autorité et de ses aises que du salut des âmes.

Si les Etats-Unis fermaient demain leurs portes à toute immigration ce serait le signal d'une dérouté certaine dans nombre de diocèses que, depuis des années, l'on représente à Rome comme des foyers ardents de foi et de progrès catholiques.

On dirait, par exemple, qu'une tournure nouvelle va être donnée à la politique religieuse de la Nouvelle Angleterre qui, d'assimilatrice, deviendrait pour le moins tolérante. Les déclarations récentes de l'Archevêque de Boston, que l'on a pu appeler un jour le " prince des assimilateurs ", mais qui est toujours resté homme à découvrir de quel côté souffle le vent et à y tendre sa voile, quelques-uns de ses actes mêmes nous permettent d'espérer pour les éléments nouveaux de la grande république la paix religieuse dans le culte libre et préservateur de leurs traditions nationales. Que cette politique se généralise et l'on n'aura plus besoin de torturer les chiffres pour leur arracher des signes de progrès que tous les faits démentent.

Il ne resterait qu'à désirer pour notre pays que cet exemple, mûri par un demi siècle de luttes acerbes et de retards inconsistants, profite aux petits assimilateurs qui ont trouvé refuge dans les bureaux du *Register*, de Toronto. Il est bien sûr, dans tous les cas, que leur politique aura le sort de l'autre, même s'ils ne vivent pas assez vieux pour assister à leur défaite.

L'Archevêque d'Ottawa.

Il n'est toujours pas encore nommé! Les nouvelles publiées à ce sujet et donnant un successeur canadien-français à Mgr Duhamel étaient apparemment fantaisistes ou, du moins, elles n'offraient pas de garanties suffisantes d'authenticité pour chasser tous les doutes. Une dépêche que nous trouvons dans la *Patrie* du 19 mars n'est pas de nature à rassurer les timides ou même les plus confiants. La dépêche qui est datée d'Ottawa, se lit comme suit:

" Ottawa, Ont., 19.—Les Irlandais s'agitent encore à propos de la succession de feu Mgr Duhamel, archevêque du diocèse d'Ottawa. La rumeur veut qu'un prêtre irlandais se soit rendu secrètement à Rome présenter un mémoire au Pape, donnant les raisons en faveur de la nomination d'un prélat

irlandais à Ottawa. Ce message est arrivé récemment, tellement enchanté du résultat de son voyage, que dans les cercles irlandais on mentionne le nom de l'abbé Whelan, curé de la paroisse Saint-Patrice, comme étant le future archevêque d'Ottawa."

Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans tout ceci? Il serait assez difficile de le dire avec précision. Mais nous sommes bien forcés d'admettre qu'il y entre beaucoup de probabilité. L'abbé Whelan serait vraiment nommé que ce serait, après tout, la victoire d'une petite minorité active qui aura su agir à Rome avec autant de détermination qu'elle a mis de sang-gêne à afficher ici l'encouragement discret que l'on donnait à ses plus audacieux empiètements. Quelqu'un me disait, il n'y a pas quinze jours, que nous vivons à une époque de transformation intense pour toutes les politiques et, pardessus le marché, dans un pays où la faiblesse de nos gouvernants a pu faire croire à la possibilité d'une anglicisation absolue de notre église. Dans ce cas, il faudrait nous attendre à tout, même si nous devons jusqu'à la fin espérer contre toute espérance.

Je ne sais pas de quel délégué il est question dans la dépêche de la *Patrie*, mais ce que je sais c'est qu'un délégué—peut-être un autre— est parti pour Rome, il y a quelques mois, muni d'une lettre de présentation signée par deux Pères irlandais du Concile. Le but apparent du voyage était d'exposer au St-Siège la situation des catholiques d'Ontario au point de vue des écoles, "the great fight for catholic schools"! Rome est trop loin pour connaître ce que cette "grande bataille" vaut et de quelle façon elle est menée au détriment des catholiques français, notamment dans les deux diocèses,—très connus du délégué—d'Alexandria et du Sault Ste-Marie.

Ma foi, le Congrès national de nos compatriotes d'Ontario est arrivé à son heure! Tout de même, la dépêche de la *Patrie* a dû sonner étrangement aux oreilles de ceux qui, sur la dépouille mortelle de Mgr Duhamel déconseillaient toute agitation, toute démarche, et répondaient de tout.

Celui qui, à Ottawa, s'amusait avec tant de satisfaction du choix inattendu de l'évêque de Terre-Neuve pourrait bien s'être préparé, à nos dépens, cette fois une autre pinte de bon sang!

Que les choses continuent sur ce ton et nous en serons bientôt réduits à faire spécialement nôtre la prière des chrétiens malheureux: *Deus misereatur nostri et benedicat nobis!*

Mgr Pierre Hévey

Au moment d'aller sous presse nous apprenons la mort subite de Mgr Pierre Hévey, pendant vingt ans curé de la paroisse Ste-Marie, de Manchester, N. H., et à la retraite depuis le mois d'octobre dernier.

Le défunt était âgé de 79 ans, Peu de carrières sacerdotales, aux Etats-Unis, ont été marquées par autant de fécondité en œuvres religieuses et nationales. Fondateur de deux paroisses, St-Pierre de Lewiston, Maine, et Ste-Marie de Manchester, N. H., Mgr Hévey est un exemple parfait du curé patriote, de l'apôtre infatigable. Il laisse des œuvres qui perpétueront sa mémoire et laisseront dans l'histoire de sa paroisse, de sa ville, la forte empreinte de son caractère et de son patriotisme profondément religieux.

La paroisse Ste-Marie, de Manchester, qui résume toute son œuvre, est assurément la paroisse la plus complètement organisée de la Nouvelle-Angleterre et c'est là qu'ont été jetées les assises de cette splendide organisation qui a placé les Franco-Américains de Manchester à la tête de leurs concitoyens de toute origine. Et si Mgr Hévey a accompli une œuvre durable, c'est qu'il a commencé par le commencement, c'est qu'il a compris que pour garantir l'avenir tout aussi bien que pour assurer le progrès du présent, il fallait s'adresser d'abord aux jeunes. Les écoles paroissiales ont précédé chez lui toutes les autres institutions. Il a poussé l'abnégation jusqu'à oublier ses propres aises, si bien qu'après 28 années d'apostolat il repoussait encore l'invitation que lui faisaient ses paroissiens de remplacer par une résidence plus digne de lui et de sa paroisse, l'humble presbytère qu'il a habité jusqu'au dernier moment. "Logeons d'abord le Bon Dieu, disait-il ; nous songerons ensuite à son vieux serviteur !"

Et cette demeure il l'a faite grande, assez grande pour assurer l'hospitalité divine que le maître aime à donner aux petits, aux orphelins, à ceux qui souffrent. L'église a pour annexes, les écoles, les hôpitaux, les orphelinats.

Aussi comprenons-nous la sorte de consternation jetée dans tous les groupes franco-américains par la mort soudaine de ce saint vieillard de 79 ans. On se fait difficilement à l'idée que les constructeurs d'œuvres immortelles peuvent mourir. Et pourtant l'inexorable loi est là qui frappe les têtes les plus utiles comme les plus humbles. Pour nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, il y a quelque chose de particulière-

ment tragique dans la disparition graduelle de la phalange illustre de leurs premiers pasteurs. C'est un changement qui s'annonce sans que nous soyons tout-à-fait sûrs de pouvoir porter les lourdes successions qu'il nous apporte. "Nos aînés s'en vont, disait un patriote français, nous ne les avons pas assez consultés." Portons cette réflexion avec nos prières, sur la tombe de ce pionnier de toutes les idées saintes, afin de comprendre la leçon de vie que, jusque dans la mort, il donne à la race qu'il a aimée de toute son âme.

Requiescat in pace !

Léon Kemner.

Renouvellement de l'abonnement 1910-1911

Les abonnés à la REVUE FRANCO-AMERICAINE sont avisés que l'abonnement du 1er mai 1910 au 30 avril 1911 est payable avant le 1er mai 1910. Nous les prions de réserver bon accueil à cet avis.

Le bon fonctionnement et la prospérité de notre œuvre dépendent entièrement et exclusivement de leur bonne volonté.

En nous adressant immédiatement le montant de leur souscription nos abonnés nous éviteront ainsi une longue tenue de livres, ce qui nous permettra d'accorder plus de temps à la diffusion de notre publication.

En France on cesse l'envoi des journaux quand l'abonnement n'est pas payé d'avance. Ce système évite un travail considérable et une dépense d'argent inutiles : pas de reçus à donner, pas d'appels ou de comptes à envoyer.

Allons, Messieurs nos abonnés, un bon mouvement. Envoyez-nous aussitôt ces lignes lues, par mandat poste ou par chèque payable au pair à Québec, le montant de votre abonnement pour 1910-1911. Ne remettez pas à plus tard le paiement de votre abonnement de peur de l'oublier.

L'ADMINISTRATION

Une personne charmante

PERSONNAGES : MME SURDELLE,
MME BLACHÈRE,
MME LARRIVÉE.

(La scène se passe à Rive l'Église, dans le salon de Mme Blachère)

SCÈNE I

MME SURDELLE.—MME BLACHÈRE.

MME SURDELLE (*entrant, mains tendues*).—Bonjour, ma toute belle !... Comment va votre migraine ?

MME BLACHÈRE (*serrant la main qui lui est offerte*).—Elle a eu la bonté de m'épargner, aujourd'hui...

MME SURDELLE.—Vous m'en voyez toute ravie... Il y a si longtemps que je n'avais eu le plaisir de causer avec vous !

MME BLACHÈRE.—En effet..., tantôt c'est ma tête qui est à l'envers..., tantôt c'est mon salon qui est envahi... Impossible d'être à ses amies...

MME SURDELLE.—C'est ennuyeux !

MME BLACHÈRE.—Insupportable !

MME SURDELLE.—Dites donc ?

MME BLACHÈRE.—Quoi ?

MME SURDELLE.—Elle est allée chez les Rupin...

MME BLACHÈRE.—Qui?... Elle ?

MME SURDELLE.—Voyons !... D'où revenez-vous ?...

MME BLACHÈRE.—(*un peu piquée*).—Dame !...

MME SURDELLE.—Et de qui peut-il être question, si ce n'est de Mme Larrivée, la femme du nouveau directeur de l'enregistrement...

MME BLACHÈRE.—On la dit fort bien !

MME SURDELLE (*avec une moue*).—Vraiment !

MME BLACHÈRE.—Spirituelle !

MME SURDELLE (*ironique*).—Pas possible !

MME BLACHÈRE.—Aimable !... polie !... distinguée !...

MME SURDELLE (*incrédule*).—Bah!...

MME BLACHÈRE.—Mais...on dirait...

MME SURDELLE (*mettant les pieds dans le plat*).—Eh bien! ...à parler net...je ne partage pas du tout cette impression-là...

MME BLACHÈRE.—Vous l'avez vue?...

MME SURDELLE.—Aperçue seulement... Vous savez que je n'aime pas me jeter ainsi à la tête des gens que je ne connais pas...

MME BLACHÈRE.—C'est sage!

MME SURDELLE.—A peine est-elle entrée chez les Rupin que je me suis levée et que j'ai pris congé...non toutefois sans l'avoir bien examinée...

MME BLACHÈRE (*souriant*).—Je m'en rapporte à vous...

MME SURDELLE.—Eh bien!...elle m'est souverainement antipathique!...

MME BLACHÈRE.—Et pourquoi?...

MME SURDELLE.—D'abord, elle se présente gauchement... comme ceci... (*Elle se campe en saule pleureur*).

MME BLACHÈRE.—Quelle pose ridicule!...

MME SURDELLE.—Soyez assurée que je n'exagère rien...et puis, elle est mal fagotée...

MME BLACHÈRE.—Que dites-vous?... Une Parisienne!...

MME SURDELLE (*interrompant*).—De la Picardie!... Et cette voix!...et cet air commun!...et ce langage!...

MME BLACHÈRE.—Vraiment,, ma chère amie, vous m'étonnez beaucoup, car on m'avait dit le plus grand bien de Mme Larrivée.

MME SURDELLE.—Vous savez, ma chère amie, que ma première impression m'a rarement trompée...

MME BLACHÈRE.—C'est vrai!

MME SURDELLE.—Ce n'est pas pour me vanter, mais...j'ai un coup d'œil!...

MME BLACHÈRE.—C'est exact...mais on sonne...qui peut venir?...

MME SURDELE.—Quand on parle du loup...gageons que c'est Mme Larrivée...

SCÈNE II

LES MÊMES.—MME LARRIVÉE

MME LARRIVÉE (*entrant à Mme Blachère*).—Madame, je suis toute confuse de venir ainsi sans avoir été présentée, mais je n'ai pas voulu tarder plus longtemps sans vous rendre mes hommages... ce sera, au besoin, mon excuse... Je suis...

MME SURDELLE (*à part*).—Madame Sans-Gêne!

MME BLACHÈRE (*très gracieuse*).—Madame Larrivée... notre nouvelle directrice... soyez la bienvenue parmi nous...

MME LARRIVÉE (*à l'aise*).—Mille grâce!...

MME BLACHÈRE.—Permettez-moi, Madame, de vous présenter Mme Surdelle, mon excellente amie...

MME LARRIVÉE (*saluant aimablement*).—Madame...

MME SURDELLE (*très sèche*).—Madame... (*A Mme Blachère*).—Chère amie, je vous laisse.

MME BLACHÈRE (*la forçant à se rasseoir*).—Restez donc... je suis sûre que Mme Larrivée ne me pardonnerait pas de vous laisser partir si vite...

MME LARRIVÉE (*saisissant la balle au bond*).—J'en serais désolée...

MME SURDELLE (*narquoise*).—Vraiment!...

MME LARRIVÉE (*toute naïve*).—Si vous saviez, Madame, de combien de commissions aimables je suis chargée pour vous!...

MME SURDELLE (*un peu moins raide*).—Et de qui?...

MME LARRIVÉE (*précisant*).—Mais de tous vos amis de Bourgneuf... les Lacadie... les Martel... les Bernadet, avec qui vous êtes, je crois, en parenté?

MME SURDELLE (*rectifiant*).—Pardon, c'est avec les Flaubert...

MME LARRIVÉE (*reconnaissant son erreur*).—C'est juste!... Que voulez-vous, Madame, vous avez tant d'amis qu'on s'y perd!...

MME BLACHÈRE (*à part*).—Tiens!... mais elle s'y prend bien, la petite!...

MME LARRIVÉE (*continuant*).—Quand on a su que nous venions ici, tout le monde est venu me dire: Ah! vous allez à Rive l'Église... surtout ne nous oubliez pas près de Mme Surdelle.

MME SURDELLE (*modeste*).—C'est vrai que j'ai là-bas de bien bons amis...

MME BLACHÈRE (*poussant à la roue*).—On a toujours, chère, les amis qu'on mérite.

MME LARRIVÉE (*poursuivant sa pointe*).—On m'a même dit bien d'autres choses!...

MME SURDELLE (*intéressée*).—Et quelles?...

MME LARRIVÉE.—Que vous êtes à la tête de toutes les bonnes œuvres de Rive l'Église.

MME SURDELLE (*protestant faiblement*).—Ce n'est pas absolument exact...

MME BLACHÈRE (*à part*).—C'est même complètement faux!...mais cela fait plaisir tout de même!...

MME LARRIVÉE.—On m'a dit également que vous aviez gagné une fluxion de poitrine en allant visiter les pauvres...

MME BLACHÈRE (*à part.*)—C'était en sortant du bal...à part cela...

MME SURDELLE (*faisant sa petite violette des bois*).—Madame, je vous en prie...

MME LARRIVÉE.—Je sais aussi que vous avez une voix ravissante...

MME BLACHÈRE (*à part*).—Tout à fait la fable du corbeau!... C'est égal, toi, tu es une fine mouche!...

MME SURDELLE (*se rendant à l'évidence*).—Il est vrai que j'ai pris quelques leçons de Faure.

MME LARRIVÉE.—Puisque, grâce à la Providence et à l'amabilité de Mme Blachère, nous voici en connaissance, oserai-je, Madame, solliciter une faveur?

MME SURDELLE (*déjà conquise*).—Mais volontiers...

MME LARRIVÉE.—Je sais que vous quêtez en ce moment pour une famille très intéressante... (*Tirant son porte-monnaie*). S'il m'était permis de vous offrir ma modeste obole...

MME BLACHÈRE (*à part*).—Ça, c'est tout simplement génial!...

MME SURDELLE (*épanouie comme une jeune mariée*).—Madame... vraiment, Madame...

MME LARRIVÉE (*infiniment gracieuse*).—C'est moi qui vous remercie!...

MME SURDELLE.—Je reçois tous les lundis... le premier excepté... Et s'il vous était agréable?...

MME LARRIVÉE (*joignant les mains, comme à l'annonce*

d'une grâce inespérée).—Je n'aurai garde d'y manquer!...
(*Prenant congé, et tendant cordialement la main*). Madame
... Madame...

SCÈNE III

MME SURDELLE.—MME BLACHÈRE.

MME SURDELLE (*rayonnante*).—Voyons, chère amie, où donc aviez-vous pris que Mme Larrivée était une personne désagréable?

MME BLACHÈRE (*souriant*).—Mais...

MME SURDELLE (*interrompant*).—Antipathique?

MME BLACHÈRE (*protestant*).—Il me semble que...

MME SURDELLE (*avec feu*).—Je ne suis pas du tout de votre avis... Elle est charmante, cette jeune femme!... Et, vous savez, moi, j'ai un coup d'œil qui ne se trompe jamais!...

Jean des Tourelles

Observations sur une lettre

Adressée au Cardinal Secrétaire d'Etat dans le but d'obtenir la nomination d'un évêque irlandais au Nord-Ouest (1)

Les journaux ont publié, ces jours derniers, un document qu'il qualifient à juste titre de sensationnel : une lettre attribuée à un ministre et adressée à Son Eminence le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat, à l'effet d'obtenir la nomination d'un évêque irlandais dans les provinces du Nord-Ouest canadien. Cette lettre dans laquelle l'ignorance le dispute à la malveillance ne me parut point, d'abord, mériter une réponse. Mais on m'a fait observer que le nom du signataire était bien capable d'impressionner la cour de Rome, d'autant plus qu'il n'est point aisé de contrôler à distance l'exactitude des assertions contenues dans ce factum.

J'ai cru rendre service au lecteur en numérotant les différents chefs d'accusation contenus dans la lettre au Cardinal et les réponses et considérations dont je les fais suivre. Après avoir lu la lettre tout d'un trait, pour se faire une idée de l'esprit qui l'anime, le lecteur reprendra chacun de ces paragraphes et les étudiera à la clarté de mes observations ; c'est, à mon avis, le meilleur moyen de se former un jugement équitable.

Qu'on me permette, tout d'abord, une réflexion préliminaire ou, plutôt, une constatation aussi surprenante que douloureuse pour l'amour-propre du clergé de langue anglaise, à savoir qu'il n'y a pas de missionnaires parmi ce clergé, j'entends dans les pays où l'on souffre et où l'on meurt pour Jésus-Christ. Prenez un tableau quelconque des missions étrangères en Océanie, en Asie, en Afrique, dans les régions malsaines de l'Amérique, vous y trouverez les noms des apôtres venus de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, du Canada, vous n'en trouverez aucun de prêtres originaires d'Angleterre, d'Irlande ou des Etats-Unis.

(1) C'est une autre réponse au fameux " mémoire irlandais " ; moins volumineuse que l'autre (nov. et déc. 1909) elle n'en offre pas moins un intérêt tout spécial.

Ce n'est que lorsque la mission est devenue prospère, que l'on n'y a plus à craindre pour sa santé, que l'on y peut faire de l'argent, que les Anglais commencent à y faire leur apparition, et qu'ils consentent à y occuper les bons postes, en commençant par les évêchés. Témoins les îles de Maurice et de Trinidad, les colonies Sud Africaines et les Etats-Unis, Porto Rico et les Philippines.

Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis. J. IV, 38.

Il est donc à croire que le Nord-Ouest canadien se transforme, depuis quelques années, en un pays riche et avantageux, puisqu'il devient l'objet de la convoitise du clergé de langue anglaise.

Ce fait constaté, entrons immédiatement dans le vif de notre sujet.

PARAGRAPHE I

Provinces	ACCUSATION	
	Total de la population catholique	Total de la population Canadienne-française
Manitoba.....	35,673	16,021
Colombie Anglaise.....	32,639	4,600
Alberta.....	12,967	4,348
Assiniboine-E.....	7,521	1,339
Assiniboine-O.....	3,142	235
Saskatchewan.....	6,452	1,118
Territoires non organisés.....	9,580	1,918

Par conséquent, au point de vue numérique, les catholiques de langue anglaise et tous les autres qui se classeront comme tels en adoptant les coutumes et les usages anglais, ont droit à plus de considération que la minorité comparativement faible des Canadiens-français.

RÉPONSE

Dans ce paragraphe, l'auteur de la lettre, voulant prouver que les Canadiens, dans l'Ouest, ne forment qu'une minorité de la population catholique, et n'ont pas droit à des évêques de leur race, se donne le plaisir d'aligner des chiffres tirés du recensement officiel de 1901.

Je suis convaincu qu'on n'aura pas de peine à répondre

victorieusement à cette partie de la lettre, la plus importante de toutes. (1) Je me contenterai donc de quelques observations.

Tout d'abord, ces chiffres sont exacts, mais incomplets, car ils ne donnent pas le nombre des Métis français. Ce nombre, l'auteur de la lettre l'ignore. Je le sais ; il m'a été fourni par le Gouvernement. Le voici :

Manitoba.....	35,672	16,021	5,336	21,357
Nord-Ouest.....	30,082	7,040	6,471	13,511
Colombie.....	32,639	4,600	503	5,103
Territ. non organ.	9,580	1,918	2,064	3,982

Ces chiffres sont éloquents, car ils prouvent que les fidèles de langue française, loin d'être, comme le prétend l'auteur de la lettre, une minorité comparativement faible, se trouvent en majorité dans le Manitoba, 21 mille sur 35 mille ; en forte minorité dans les Territoires du Nord-Ouest, Alberta, Assiniboine, Saskatchewan, 13 mille sur 30 mille ; et dans les Territoires non organisés, 4 mille sur 9 mille.

Ces chiffres seront encore plus éloquents lorsque le lecteur apprendra que, dans les territoires non organisés, les catholiques non français sont tous des sauvages, et que dans les Territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise les sauvages catholiques se comptent par plusieurs milliers. Si bien que, en 1901, les Français et les Sauvages réunis formaient l'immense majorité de la population catholique.

Je me hâte d'ajouter que depuis sept ans, il est venu, au Manitoba et dans le Nord-Ouest, une forte émigration catholique, peut-être une cinquantaine de mille âmes. Mais ces catholiques, en presque totalité, sont des Français, des Belges, des Allemands, des Hongrois, des Polonais et surtout des Ruthènes. Les catholiques Anglais sont fort peu nombreux. Voilà pourquoi les évêques français du Nord-Ouest font tout en leur pouvoir pour attirer dans leurs diocèses des prêtres réguliers ou séculiers de ces diverses nationalités qui prennent charge de leurs compatriotes.

Nous n'ignorons pas les visées des Anglais. Lorsqu'ils parlent de leurs droits au Nord-Ouest, ce n'est point aux missions sauvages, où l'on souffre de la faim et de la soif,

(1) Voir, en effet, la réponse victorieuse contenue dans la " Réponse au mémoire Irlandais ", Revue de nov. et déc. 1909.

qu'ils font allusion ; ils les laisseront bien volontiers aux missionnaires français ; ce qu'ils convoitent c'est la grande ville de Winnipeg et les vastes régions fertiles où la culture s'étend chaque jour avec une merveilleuse rapidité. Je les défie de trouver dans tous les pays Anglo-Saxons assez de missionnaires, et d'assez courageux, pour remplacer les nôtres.

PARAGRAPHE II

Grâce à l'immigration de ces dernières années, les catholiques de langue anglaise dépassent de beaucoup en nombre les Canadiens-français. Cependant, le fait est presque incroyable, mais il n'en est pas moins vrai : le Canada du Nord ne compte pas un seul évêque de langue anglaise.

Réponse.—Dans ce second paragraphe, je trouve deux assertions fausses ou du moins décevantes.

Je fais cette distinction parce qu'elles peuvent être vraies, *stricte loquendo*, mais parce qu'elles ont certainement pour objet de tromper. Voyez, en effet, la distinction entre ces deux mots : *langue anglaise et nationalité anglaise*.

Tous les étrangers, Allemands, Hongrois, Polonais, Ruthènes, sont indiqués comme appartenant à la langue anglaise. Les évêques américains, au contraire, sont dénoncés comme n'appartenant point à la nationalité anglaise. Si ce n'est pas un mensonge, c'ess assurément une hypocrisie.

On voulait faire croire, en effet, que les Français se réservaient tous les sièges épiscopaux dans l'Ouest du Canada. "Le Canada du Nord ne compte pas un seul évêque de nationalité anglaise."

Or, à quelle langue appartiennent les évêques américains qui occupèrent successivement le siège de Victoria, Vancouver, Nos Seigneurs Seghers, Brondel, Lemens, Lootens, Christie, Orth ? A quelle nationalité appartient l'évêque actuel Mgr McDonald ?

Quant à Mgr Dontenwill, évêque de New Westminster, né en Alsace, élevé dès sa jeunesse aux Etats-Unis, n'est-il pas au moins aussi anglais que français ?

PARAGRAPHE III

Votre Eminence peut aussi avoir observé, durant son séjour au Canada, que dans un pays mixte un évêque Canadien-français n'exerce jamais pour le bien de l'Eglise la même

influence qu'un évêque d'origine anglaise ou irlandaise. La liste des convertis, dans un diocèse où l'évêque est Canadien-français, sera toujours petite, nos frères séparés n'y trouvent point le commerce intime que leur offrirait un clergé de langue anglaise. Ces diocèses sont privés de toute donation aux établissements d'instruction publique, pour la raison que les Canadiens-français ne contribuent pas à ces donations et que les catholiques de langue anglaise ont un idéal très différent en matière d'éducation.

Réponse.—Ce troisième paragraphe contient autant d'inexactitudes, c'est le mot doux, que les deux premiers. L'auteur de la lettre prétend que, dans les pays mixtes, le nombre des convertis est plus grand dans un diocèse confié à un clergé anglais que dans les autres. Or, c'est précisément le contraire qui arrive au Canada, et tout le monde sait qu'à Montréal, notamment, le nombre des convertis est considérable.

Que les relations des protestants soient plus intimes avec les prêtres anglais qu'avec les prêtres français, c'est bien possible, c'est même probable. Est-ce un avantage pour l'influence catholique ? On ne permettra d'en douter. *Quasi a facie colubri fuge peccata.*

L'union intime des catholiques avec les protestants, à laquelle les Américanistes attachent tant de prix, aboutit le plus souvent à une tolérance qui se confond avec l'indifférence religieuse, aux mariages mixtes, et à la perte finale, en deux ou trois générations, de la foi. C'est par de tels procédés que l'Eglise aux Etats-Unis en a été réduite à pleurer l'apostasie de vingt millions de ses enfants.

Quant aux donations aux institutions publiques, j'avoue humblement que les Canadiens-français ont, sur ce point, des leçons à apprendre des protestants. Ils donnent peu, peut-être parce que, ayant des familles nombreuses, leurs moyens sont limités. Mais qu'on nous prouve que, dans les diocèses anglais, les donations sont plus nombreuses et plus généreuses. On ne parviendra pas à le prouver.

En tous cas, le clergé français donne, à propos d'enseignement, au clergé anglais, un exemple de générosité que ce dernier n'imite point.

Si nous avons, un peu partout au Canada, d'admirables établissements d'éducation, en pleine prospérité, c'est grâce aux prêtres français qui consacrent leur vie à l'enseignement, avec une abnégation sans pareille ; *nihil inde sperantes* ; et cela, même dans plusieurs diocèses anglais v. g. Halifax, St-

John, Chatham, Toronto, Victoria, etc. Les trois seuls Grands Séminaires du pays ne se trouvent-ils pas à Québec, à Montréal, à Ottawa ? Le Séminaire canadien à Rome n'est-il pas l'œuvre des Sulpiciens ?

PARAGRAPHE IV

Ceux-ci regardent un évêque Canadien-français aussi incapable de diriger une école anglaise qu'un évêque de langue anglaise le serait de surveiller une école française.

Réponse.—Réflexion puérile. Au Canada les collèges ont leur autonomie, ils appartiennent à des corporations, et ne demandent aux évêques qu'une haute et bienveillante protection.

PARAGRAPHE V

C'est sur de semblables arguments que l'on s'appuya pour soulever les difficultés relatives aux écoles du Manitoba, et d'après ce que l'on sait de son origine, il est probable qu'on n'aurait jamais assisté à cette querelle s'il y avait eu un évêque anglais dans le diocèse à cette époque. Pour la même raison, les lois d'autonomie se butent à l'opposition du Parlement, non pas tant à cause de leur caractère catholique qu'à cause de la domination des évêques Canadiens-français dans un pays anglais.

Réponse.—La réflexion qui précède n'est plus puérile, hélas ! mais il peut bien se faire qu'elle ne soit que trop vraie pour la grande honte de celui qui la fait.

Nous avons sujet de croire, comme l'auteur de la lettre, que certains prélats irlandais auraient vu sans inquiétude l'abolition des écoles séparées (c'est ainsi que nous appelons les écoles séparées) dans les provinces de l'Ouest canadien. Ce sont les mêmes prélats qui, aux Etats-Unis et dans certains de nos diocèses, se montrent favorables aux écoles publiques. Quant à nous, nous faisons à nos ouailles une obligation *sub gravi* d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques. *Bonus pastor animam suam... Mercenarius autem...*

PARAGRAPHE VI

On doit admettre que dans les diocèses entièrement Canadiens-français, c'est-à-dire dans les régions rurales, les évêques Canadiens-français remplissent le rôle le plus admirable et dans

plusieurs cas un rôle incomparable ; mais dans les villes et en général là où vivent des citoyens d'origine différente, ils ne semblent pas avoir le même succès.

Réponse.—Dans ce paragraphe l'auteur de la lettre accorde dédaigneusement une certaine efficacité au ministère des évêques français dans les campagnes. C'est un préjugé répandu chez les protestants fanatiques et, on le voit, chez certains irlandais, que les Canadiens-français sont des ruraux, gens simples et illettrés. Tout le monde sait, en effet, ou du moins, devrait savoir que les Anglais qui émigrent au Canada sont des lords qui quittent leurs châteaux et leurs richesses pour le plaisir de civiliser les pauvres canadiens. Personne n'ignore que l'histoire des Irlandais mourant par milliers de misère et du typhus à la Quarantaine de Québec, et confiant leurs orphelins à la charité des Canadiens, n'est qu'une légende. Mais trêve d'ironie. Ce que je puis dire, moi qui suis né dans la vieille Europe, c'est que le peuple Canadien est supérieur, en bien-être et en éducation, au peuple d'aucune nation européenne, et que le clergé canadien appartient généralement aux familles les plus considérables du pays.

PARAGRAPHE VII.

La ville d'Ottawa nous offre une illustration parfaite de ces observations. Ici près de quatre-vingt pour cent des procès en cour de police sont provoqués par des Canadiens-français, et ces délits, bien que peu graves en général, tendent à augmenter les statistiques criminelles de la province, qui indiquent toujours une majorité de convicts catholiques.

Réponse.—L'auteur, dans ce paragraphe, fait allusion à une prétendue infériorité morale des Canadiens-français, dans les villes et notamment à Ottawa.

Ses allusions peuvent être qualifiées de perfides car elles ont pour objet de déshonorer injustement toute une race.

Il faudra, tout d'abord, contrôler ses chiffres sur le nombre des condamnations à Ottawa, car il ne saurait être cru sur parole.

Il faudra ensuite faire observer que, de son propre aveu, la plupart de ces condamnations sont, non pour des crimes mais pour des délits, des délits de boisson.

Or, tout le monde sait qu'à Ottawa, les Canadiens-français forment la masse de la classe ouvrière, que la jeunesse y est nombreuse et turbulente. Le défunt Recorder O'Gara qui,

pourtant, ne les aimait guère, m'a dit un jour que ce n'était par chez les Français qu'il fallait chercher les grands criminels, mais ailleurs. En tous pays les pauvres, à Londres, à New York, à Chicago, les irlandais remplissent les cours de police. La raison en est simple ; les délits se commettent dans la rue, sous les yeux de la police ; les crimes se commettent ailleurs.

PRAGRAPHE VIII.

On ne saurait dire que les Canadiens-français forment une race inférieure, car, à chances égales, ils se montrent les égaux des autres dans les diverses carrières de la vie. Leur insuccès doit donc s'attribuer à leur éducation, et le clergé qui, comme c'est son devoir, doit être tenu jusqu'à un certain point responsable de l'entraînement actuel des enfants, lequel diffère grandement de l'idéal que doit se proposer quiconque veut créer une jeunesse et une virilité saine.

Réponse.—L'auteur de la lettre, tout en se défendant de mépriser les Canadiens-français, proclame leur insuccès dans la vie. Et attribue cet insuccès à l'influence pernicieuse de leur clergé dans leur éducation. Voilà encore une accusation toute protestante et toute gratuite.

J'avoue bien que les Canadiens sont plus pauvres que les Anglais. Ces derniers ont derrière eux la puissance financière formidable de l'Angleterre ; ils possèdent les banques, les mines, les chemins de fer, les compagnies à vapeur et ils écartent jalousement les Français de toutes les hautes situations.

Les Français, d'autre part, manquent de capitaux, ignorent l'anglais, la langue du commerce, élèvent de nombreuses familles ; et de plus, quoiqu'on ait dit plus haut, craignent Dieu. Comment s'étonner qu'ils atteignent rarement à la fortune ?

Mais est-ce à dire que tout cela soit la preuve de leur insuccès dans la vie et de leur infériorité morale ou sociale ? Nullement.

Ils ne cèdent en rien aux Anglais dans toutes les professions libérales ; et, dans la politique, ils tiennent honorablement leur rang. Ils grandissent tous les jours au point de vue économique et social. Ils débordent la province de Québec, envahissent les provinces voisines, non seulement comme prolétaires, mais comme propriétaires du sol. Les protestants épouvantés de leur croissance, font venir à grands frais des émigrés d'Europe pour contrebalancer leur influence gran-

dissante. Enfin, la couronne d'Angleterre, plus sage que tous les fanatiques protestants et irlandais, les comble de prévenances et d'honneurs.

Pendant ce temps les Irlandais diminuent. Qu'ils gardent donc leur pitié pour eux.

PARAGRAPHE IX.

Presque tous les désordres sociaux des Canadiens-français proviennent de l'usage et de l'abus des spiritueux ; cependant on n'entend jamais de sermon en français sur l'abstinence totale ou les sociétés d'abstinence totale, bien que les évêques belges, qui ressemblent beaucoup aux Canadiens-français par les manières et par le tempérament, aient donné l'exemple en ce sens et puissent aujourd'hui se vanter de compter 86,000 tempérants dans la seule ville de Bruxelles.

Il n'est pas impossible qu'une encyclique sur les sociétés de tempérance accomplît une révolution pour le bien du Canada.

Réponse.—L'accusation portée contre les évêques Canadiens de ne pas combattre l'intempérance est calomnieuse au premier chef. Ce mal, qui est commun à toutes les races du Dominion, fait l'objet des préoccupations les plus graves de nos chefs spirituels. Il n'est presque pas de paroisses catholiques où des ligues de tempérance ne soient établies. Le grand journal anglais, le *Star* de Montréal, le proclamait naguère dans les termes les plus élogieux. Inutile d'insister sur des faits de notoriété publique.

PARAGRAPHE X, XI, XII, XIII.

Un autre moyen d'améliorer la jeunesse et de la détacher des influences pernicieuses, moyen que les évêques et les prêtres Canadiens-français ne semblent pas appuyer, c'est l'athlétisme. Il s'en suit que dans les nombreux clubs athlétiques de cette ville, on compte à peine un seul nom canadien-français. Cependant les catholiques de langue anglaise sont d'accord sur ce point que rien ne forme aussi bien une jeunesse saine et vigoureuse que les exercices des sociétés de gymnastique. Les jeunes gens de langue anglaise, privés de ces lieux de réunion seraient exposés aux tentations auxquelles succombent tant de Canadiens-français à cause du manque de salles de récréation. Ce sont là les rares réunions où tout le monde se rencontre sur un pied d'égalité. L'homme cultivé

comme celui qui manque d'éducation peuvent causer jeux et sport et s'intéresser mutuellement, et le second, flatté par cette association quitte ses anciens compagnons de buvette pour consacrer ses loisirs aux exercices athlétiques. L'homme qui ne connaissait pas même les noms des principaux journaux, se sent d'abord attiré par les feuilles illustrées dès qu'il entre au gymnase et, de la partie illustrée, il passe assez vite à la lecture sérieuse. Au contraire, qu'on eut voulu l'entraîner dans une salle de lecture ou dans une bibliothèque, sans le tenter par l'attrait du gymnase, il n'y aurait certainement jamais mis les pieds. Les évêques Canadiens-français semblent n'avoir jamais apprécié ce moyen de guider et d'attirer les jeunes gens que l'Eglise elle-même ne saurait atteindre. Cela tient sans doute à ce que ces évêques, durant leur jeunesse, n'ont pas été habitués au développement physique, ni beaucoup impressionnés par les idées anglaises sur l'éducation, bien qu'ils voient tous les jours—comme Votre Eminence a dû le remarquer elle-même au Canada—que par suite de cette éducation, la moyenne des Canadiens-anglais, non affectés par l'influence des Canadiens-français a plus de succès dans les affaires ou dans le monde, vit mieux et exerce sa religion d'une manière plus pratique que la moyenne des Canadiens-français.

Avec ces conceptions différentes de l'éducation au foyer et en dehors du foyer, les catholiques de langue anglaise peuvent difficilement s'enthousiasmer d'un mouvement éducatif quelconque dirigé par un évêque Canadien-français, quand on a la preuve si fréquente que les résultats de pareils mouvements ne sont pas aussi satisfaisants dans ce cas que ceux que l'on obtient avec des gens pensant à la manière anglaise. Ils suivent quand même leur évêque, mais c'est seulement à cause du respect qu'ils portent à sa dignité et par considération pour les Commandements de l'Eglise.

Réponse.—L'accusation portée contre nous de négliger l'athlétisme et de ne point fréquenter les anglais, est la seule qui, jusqu'ici, me paraisse méritée.

Mais est-ce un bien pour des jeunes gens catholiques de fréquenter des clubs où les protestants dominent, de se nourrir de lectures protestantes, de vivre, en un mot, dans l'ambiance protestante ? Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es ; tel est le vieux proverbe. Il faut croire que l'auteur de la lettre a beaucoup fréquenté, dans sa jeunesse, les clubs protestants, car sa mentalité est assurément moderniste, américaniste et

protestante. Et lorsqu'il prétend suivre son évêque Canadien-français, par respect pour sa dignité et par considération pour les lois ecclésiastiques, il se fait une étrange illusion, car, en réalité, il l'accable d'outrages.

PARAGRAPHE XIV.

Cette situation est particulièrement frappante à Montréal, où les catholiques de langue anglaise, qui versent aux fonds scolaires une somme de \$50,000, n'ont la permission d'en dépenser que \$10,000 dans leurs écoles et cela conformément aux idées canadiennes-françaises. Cependant, bien que soumis à une approbation oppressive, ils continuent à lutter pour avoir des écoles meilleures et plus nombreuses avec des professeurs plus capables en dépit de l'opposition des autorités ecclésiastiques canadiennes-françaises.

R.—Ce qui est dit de sacrifices financiers consentis par les catholiques anglais pour les écoles et de l'injuste répartition dont ils sont les victimes, est faux. (1)

PARAGRAPHE XV.

Les catholiques de langue anglaise sont aussi fidèles envers l'Eglise que les Canadiens-français et ils versent proportionnellement trois fois plus d'argent que les Canadiens-français aux fonds ecclésiastiques. Il leur arrive fréquemment de supporter presque seuls l'église d'une paroisse dont la majorité est canadienne-française et le curé de même nationalité ; mais ils sont d'avis que de telles charges ne devraient pas leur être imposées dans les nouvelles provinces, où il est particulièrement évident que les idées anglaises doivent prédominer. Les évêques de nationalité et de langue anglaise, naturellement plus en accord avec leurs vues, donneraient certainement à l'Eglise des diocèses plus prospères, étant donné qu'ils seraient plus acceptables aux citoyens d'autres religions et d'autres races et plus conciliant envers le Gouvernement du jour.

Réponse.—L'assertion qui fait l'objet du premier paragraphe est absolument contraire à la vérité ; et il serait facile à Mgr l'Archevêque d'Ottawa de prouver par des faits que les paroisses les moins prospères et les plus obérées sont précisément des paroisses irlandaises.

(1) Ce paragraphe de la lettre est complètement réfuté dans la "Réponse au mémoire" déjà cité.

Rien n'est plus aisé que de procéder par affirmations ; encore conviendrait-il d'établir au moins un commencement de preuve. Cette preuve nous mettons les irlandais au défi de la faire.

Quant à la phrase finale que les évêques irlandais seraient plus acceptables que les français aux citoyens d'autres religions et d'autres races, et plus conciliants envers le gouvernement du jour, il suffit de la souligner, car elle constitue la plus sanglante injure qui puisse être jetée à la face d'un évêque catholique.

PARAGRAPHE XVI, XVII.

Les catholiques de langue anglaise sont chaque jour plus mécontents de ces griefs, dont ils souffrent déjà depuis longtemps. Nous attirons l'attention de Votre Eminence sur quelques-uns d'entre eux, et nous avons l'espoir qu'après y avoir réfléchi Votre Eminence pourra tenir compte de ces faits dans ses recommandations relativement aux titulaires des nouveaux sièges épiscopaux. Les mêmes observations pourront guider Votre Excellence relativement à la nomination d'un évêque de langue anglaise dans la province de Québec, pour prendre part aux délibérations dans les conseils de l'Eglise. Il y a dans la province de Québec presque autant de catholiques de langue anglaise sans évêque et même sans chanoine de leur langue, qu'il y a de Canadiens-français dans l'Ontario, où ceux-ci, ont trois évêques de leur nationalité, bien que dans Kingston et Pontiac ils soient en infime minorité. Dans la ville d'Ottawa seulement, il y a 35,124 catholiques, autres que les Canadiens-français.

Je demeure en toute déférence et toute soumission envers Votre Excellence.

Ottawa, 17 juin, 1909.

Réponse—Voici, maintenant, que, en terminant, l'auteur de la lettre émet des prétentions, au nom de ses coreligionnaires, à avoir dans la Province de Québec, un évêque irlandais en s'appuyant sur des comparaisons avec la Province d'Ontario.

Il y a, dit-il, en Québec, presque autant d'Anglais catholiques que de Français en Ontario. Or, dans l'Ontario on trouve trois évêques français dont deux dans des diocèses tout-à-fait anglais. A Ottawa même, en compte 35,124 catholiques autres que les Canadiens-français ;

Il est vraiment difficile de condenser plus d'erreurs en moins

de mots. Nous réfutons ces erreurs par des chiffres comparatifs tirés du recensement.

PROVINCES :	Catholiques français.	Anglais.
Québec.....	1,322,000	92,000
Ontario.....	161,000	209,000

Je néglige quelques milliers de sauvages, polonais, italiens, etc. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en Québec il y a un anglais catholique pour 14 français, et qu'en Ontario, au contraire, les catholiques français sont presque aussi nombreux que les anglais ?

J'ajouterai qu'en Ontario un diocèse tout-à-fait français est administré, contre toute équité, par un évêque anglais ; c'est celui de Sault Ste-Marie.

Quant à ce qui est dit du diocèse de Pembroke, improprement appelé Pontiac, les chiffres suivants en feront bonne justice :

PEMBROOKE :	Français.	Anglais.	Sauvages.	Polonais.	Total.
	21,470	16,416	4,000	2,100	43,986

Comme on le voit, les Français dans ce diocèse loin d'être une infime minorité, forment au contraire une majorité respectable.

Arrivons maintenant au diocèse de Kingston.

Que ce diocèse soit presque exclusivement anglais, on n'en saurait douter ; mais qu'il soit administré par un archevêque français, c'est autre chose.

Chacun sait, en effet, que Mgr Gauthier, fils d'une Ecossaise, n'a de français que le nom. Par sa langue, par ses mœurs, il est exclusivement anglais ; et c'est comme tel que ses collègues et son clergé le considèrent.

Reste encore une dernière proposition, savoir que, dans la ville d'Ottawa, on compte 35,124 catholiques autres que les Canadiens-français.

Or le recensement officiel ne donne en tout, pour Ottawa, que 30,525 catholiques, dont 19,027 Canadiens-français. Les autres ne peuvent donc être qu'au nombre de 11,498.

On le voit, nous sommes loin de compte.

J'ai terminé. Que reste-t-il de cette lettre ?

Rien, si ce n'est un monument de malveillance et d'ignorance qu'on ne sait comment qualifier.

Révoltée

PAR

GASPARD WEEDE

Revenue à la Saulaye, Madeleine essaya de s'intéresser aux plaisirs nouveaux de son fils. Elle se remit à monter à cheval, pour lui complaire, pour l'accompagner dans ses promenades. Elle avait monté merveilleusement jadis, mais avait dû renoncer bientôt à un exercice impossible à une femme jeune et belle, et *seule*. Il faut un père, un frère, ou un mari à une femme pour se monter à cheval. Maintenant, elle avait son fils qui lui servait de contenance, et le petit bonhomme s'en montrait singulièrement fier.

Les vieilles demoiselles accoururent avec le plus vif empressement. C'étaient de bonnes personnes extrêmement simples, vêtues de droguet brun dans la journée, et de soie noire fort luisante, le soir. Quoique très pauvres, elles n'étaient ni flatteuses, ni cupides. Elles mangeaient à peine. Elles parlaient modestement, mais sans embarras, de leurs petites occupations de ménage. Ne pouvant faire aucun cadeau convenable à leur si riche cousine, elles avaient apporté à Guy une boîte de noix confites de leur façon, qui l'enchantèrent. Ce petit garçon, blasé de luxe et de toilette, se prit d'une admiration attendrie pour ces vieilles filles, si différentes des femmes entrevues journellement à Paris, chez sa mère.

Il les suivait partout, leur faisait ses petites politesses d'enfant, sous l'œil approbateur de son abbé.

Un soir, triomphant, il vint raconter à sa mère, dans le tuyau de l'oreille :

— Elles m'ont appris à mettre des bandes aux bonnes gens, et m'ont promis de m'envoyer une pommade pour les "maux d'aventure."

Ses yeux pétillaient de joie.

· Madeleine soupira douloureusement, non de honte pour les instincts de son fils, mais de jalousie, pensant : celui-là du moins connaîtra un bonheur sur la terre : le bonheur de se dévouer aux autres.

La douairière de Bloval, sur ces entrefaites, écrivit à sa nièce Madeleine pour lui rappeler la promesse qu'elle lui avait faite,

à Paris, de lui amener Guy à la campagne. Mme de la Saulaye n'appréciait que médiocrement l'hospitalité de sa tante ; mais elle était mère et bonne mère. La baronne de Bloval était une tante à héritage, il convenait de la satisfaire. Mme de la Saulaye répondit donc immédiatement que, sitôt le départ de ses vieilles parentes, elle prendrait le chemin de Bloval en compagnie de son fils.

La baronne de Bloval, douairière, tenait maison ouverte à la campagne pour une douzaine de personnes de sa famille, tout au plus. Elle ne les invitait pas spécialement pour une époque déterminée. Elle les recevait à volonté, à leur choix, pour un séjour n'excédant pas trois semaines, entre le 1er juin et le 1er octobre, terme extrême de sa villégiature en Artois. Si ces personnes venaient chez elle, tant mieux ; si elles n'y venaient pas, tant pis ! En général, elles y venaient assez volontiers, " rapport à la succession," disait le vieil Aristide.

Mme de la Saulaye et son fils arrivèrent donc un soir d'été à Bloval, tout seuls, car la douairière n'acceptait pas les domestiques de ses parents. Quant à l'abbé Mathieu, qu'on eût accueilli avec plaisir, il profitait de l'occasion pour faire un petit voyage dans sa famille.

La baronne de Bloval hébergeait pour lors un évêque missionnaire en congé, vieillard épuisé par les fatigues de son apostolat, et un prêtre assez âgé, qui le soignait de conserve avec son serviteur hindou. Toutes les règles comportent des exceptions. La douairière en faisait une, apparemment, pour la domesticité des évêques.

Elle dit à sa nièce de la Saulaye :

— Vous comprenez, ma petite, que j'ai dû installer ce pauvre Monseigneur et son secrétaire au premier étage du château. Il me faut donc vous loger au second avec votre fils ; mais vous êtes jeune, et ne redouterez pas, j'espère, quelques marches en plus ?

Madeleine, pour la première fois de sa vie, se trouva logée dans la même chambre que son enfant. Il avait eu successivement des nourrices et des bonnes étrangères. Maintenant, il avait son abbé. Jamais sa mère n'avait goûté cette consolation de le sentir sous son aile. Ainsi le veulent les règles inexorables de la haute vie. Guy se montra enchanté de l'arrangement.

— Oh ! maman ! s'écria-t-il en ce jetant au cou de sa mère, allons-nous être bien ici, tous les deux !

Elle serra son fils dans ses bras, avec un emportement qui étonna le petit.

L'évêque missionnaire, dont l'estomac était complètement délabré par les privations endurées au Thibet, ne pouvait supporter que du laitage, sous toutes ses formes. A table, on lui servait des petits plats spéciaux et peu appétissants, et plusieurs fois dans la journée, et à heure fixe, son hindou lui apportait des bouillies, comme à un nourrisson. Le pauvre homme s'en excusait fort, essayant de tourner ses misères en plaisanterie, et racontait gaiement, pour amuser ces dames, les tristes aventures de ses lointains voyages.

Il s'intéressait beaucoup à la comtesse de la Saulaye, qu'il jugeait, avec raison, fort à plaindre, malgré sa grande fortune, ainsi esseulée parmi les embûches du monde.

Mais s'il éprouvait une profonde pitié pour la mère, il s'était pris pour le fils d'une véritable tendresse. L'enfant, d'une nature charmante et d'ailleurs accoutumé au costume ecclésiastique, témoignait au vieillard, une admiration sans borne. Oublieux des jeux de son âge, il s'asseyait sur un petit tabouret aux pieds du missionnaire, et buvait ses paroles. Comme gage de leur amitié réciproque, le bon évêque lui avait donné une curieuse médaille de bronze, frappée dans une chrétienté de l'Inde. L'enfant la reçut avec une reconnaissance attendrie, en disant :

— C'est un souvenir de bataille, comme la croix de mon oncle René !

On s'exclama sur le mot.

Quand son fils causait avec le missionnaire, Madeleine s'étonnait, parfois, de la profondeur des réflexions de cet enfant. L'évêque lui dit un jour avec une effusion extraordinaire :

— Ah ! Madame ! combien vous devez remercier le bon Dieu de vous avoir donné un tel fils ! il sera la consolation et l'orgueil de votre vie !

Mme de la Saulaye sourit, flattée, parce qu'il est naturel à une mère d'aimer à s'entendre complimenter sur son enfant ; Mais elle trouva ce missionnaire un peu bien lyrique, et mit sur le compte d'une exaltation malade des expressions aussi exagérées.

- Au fond, Mme de la Saulaye se trouvait dépaysée affreusement, dans ce milieu vieillot, dévot, provincial, où les gens qui la coudoyaient du matin au soir lui semblaient parler un langage inconnu et incompréhensible. Leurs dissertations la laissaient froide ; leurs émotions ne la touchaient point. Elle s'en irritait sourdement, et leur en voulait presque.

En venant à Bloval, elle espérait y retrouver son frère. qu'elle savait y avoir été invité avec beaucoup d'insistance. La douairière paraissait l'attendre d'un moment à l'autre. Mais Frécourt écrivit de Lorraine, où il venait d'arriver, qu'un violent incendie avait détruit une de ses fermes, et qu'il était obligé de rester chez lui pour parer au désastre.

Mme de Bloval lut entre les lignes et dit :

— Mon neveu a été blessé en sauvant les sinistrés.

Madeleine s'affola.

On fit écrire au curé de Frécourt par le curé de Bloval. Il répondit :

“ M. le vicomte a été admirable. Trois enfants périssaient dans les flammes sans lui. Grâce à Dieu, ses blessures sont insignifiantes et en bonne voie de guérison, mais ce n'est pas sa faute !

La douairière pleura sur cette lettre. L'évêque bénit le Seigneur. Madeleine s'enferma dans sa chambre pour écrire à son frère une lettre où elle ne craignit pas de lui laisser voir le fond de son âme.

“ Si quelque chose au monde peut me convertir, lui disait-elle, c'est ton exemple. Tu mets en pratique des vertus que les autres hommes traitent d'utopies, parce qu'ils n'en comprennent pas le motif. Toi, tu es un vrai chrétien. Vraiment, j'envie ta Foi.”

Cependant, la quinzaine qu'elle avait promis de consacrer à sa tante de Bloval touchait à sa fin.

Le matin de son départ, comme elle prenait congé des différentes personnes de la maison, assemblées dans le salon, en son honneur, au moment où elle saluait l'évêque, ce vieillard garda une minute la main de la jeune femme dans sa main, traça sur son front une petite croix.

Madeleine se sentit rougir.

Son fils lui dit, quand ils furent seuls dans la voiture :

— L'évêque vous a bénie, maman, c'est qu'il vous veut beaucoup de bien, et que le bon Dieu veut faire de vous une grande sainte !

— Mon pauvre enfant, répondit la mère confuse, il aurait fort à faire !

— Oh ! maman ! répondit naïvement le petit, les plus grands miracles sont si faciles au bon Dieu !

XIV

René de Frécourt, pendant ce temps-là, travaillait activement en Lorraine.

Il aimait cette vieille terre que lui avaient léguée ses aïeux. Il s'y retrempait dans tous ses vieux souvenirs de foi, de tendresse, d'abnégation et de charité.

Levé dès l'aube, il commençait par assister pieusement à la messe du vénérable pasteur de sa paroisse, et il éprouvait une douceur infinie à se retrouver dans l'antique banc seigneurial ou sa grand'mère, jadis, lui avait appris à s'agenouiller, les mains jointes.

Puis il partageait ses journées entre les longues chevauchées sous bois, et la surveillance des différents corps de métier employés aux réparations urgentes du domaine, car l'absence prolongée du maître s'était fait cruellement sentir. Il veillait à tout. Il se donnait beaucoup de mal. Ce n'était pas pour lui jamais il ne se marierait, d'autres projets hantaient ses pensées ; mais il laisserait ce château et les terres y attenantes à sa sœur Anne qui les aimait passionnément, pour qu'Anne à son tour, les mit dans la dot de sa seconde fille, la filleule de René, et la plus lorraine des Miramar.

Il voulait remettre à sa sœur son domaine rejeuni, avant la fin de son congé de six mois, au moment de repartir pour cette Afrique dont il ne reviendrait plus. Sa décision était bien prise. Il paierait sa dette de sang à la Patrie jusqu'à la fin des hostilités marocaines, et puis il déposerait son harnois de guerre, il troquerait le dolman écarlate du spahi soudanais contre la robe blanche du trappiste de Staoeli. C'est à l'ombre du cloître qu'il souhaitait mourir.

La fenaison finissait, et Frécourt s'essuyant le front, regardait avec soulagement s'enfourner sous la voûte de la dernière grange la masse embaumée de sa dernière charrettée de foin, quond le " piéton " lui remit un mot du capitaine de Blâmont, son ancien condisciple de Saint-Cyr.

" Cher vieux, disait le hussard, mon escadron doit exécuter demain dans tes parages ces divertissants exercices connus sous le nom de " passage de rivière ". J'ai ordre de traverser la Moselle, sous les bois des Fallots, un peu aval de tes terres. Monte donc à cheval et viens nous rejoindre. Ça nous rappellera le bon temps de jadis."

Frécourt n'hésita pas. Il commanda son cheval pour le lendemain matin, à quatre heures.

— Et tu me prépareras ma tenue No 2, ajouta-t-il à son soldat, stupéfait. Je ne veux pas aller en pékin au milieu de ces hussards.

Le cavalier eut un sourire, et une comparaison bien poétique pour un gaillard de sa sorte :

— Mon lieutenant aura l'air d'un coquelicot dans un champ de bluets !

A quatre heures du matin, donc, René de Frécourt sortit à cheval de la cour de son château, et se dirigea vers les bords sablonneux de la Moselle.

Toute la nature semblait s'épanouir aux premiers baisers de soleil. L'air était frais. Une petite brise du nord-est faisait onduler les grands peupliers de la rive, Sur les eaux bruissantes et claires, une légère brume roulait, et sur la route de la garnison voisine, l'oreille de Frécourt percevait, très loin, le martèlement cadencé des sabots de l'escadron et le cliquetis martial des fourreaux de sabre contre les éperons.

Bientôt la tête de colonne déboucha. Un mouvement se fit ; les rangs se rompirent, Tous les cavaliers se répandirent sur la berge de la rivière.

— A la bonne heure ! s'écria Blâmont. Je te reconnais bien là, mon vieux Frécourt ! C'est gentil à toi d'être venu !

Puis aussitôt, et une chaude poignée de mains échangée, l'instinct de l'homme de cheval reprenant le dessus.

— Mâtin ! s'exclama-t-il, quel bel irlandais tu montes là, mon camarade !

Frécourt sourit.

— C'est un cheval que j'ai ramené de Trouville, dernièrement. Il vient de chez lord Estridge. C'est une bête de tout repos, bonne à faire monter à une femme. Je compte l'offrir à ma sœur de la Saulaye, quand je repartirai pour l'Afrique.

Cependant, les hussards avaient mis pied à terre, et s'affairaient à desseller et à débrider leurs chevaux, qui se mordaient et se battaient avec des cris sauvages.

Quelques hommes, rapidement, construisaient des radeaux avec des sacs, y entassaient les harnachements, s'appropriant à démarrer.

Blâmont donnait des ordres.

Puis il revint à son ami, ne pouvant se lasser d'admirer l'irlandais.

— Quel sauteur ça doit faire ! C'est un vétéran des chasses au renard, bien sûr ?

— C'en est un. Et lord Estridge m'a juré que le cheval

n'avait jamais fait une faute avec lui. D'ailleurs, s'il en avait fait le quart d'une avec moi, je ne le destinerais pas à ma sœur.

Il soupira un peu.

Blâmont se mit à rire.

— Tu parles comme un homme en train de faire son testament, tu n'es pas encore mort que diable ! pour léguer tes chevaux à ta famille !

— Sait-on jamais ce qui peut arriver d'un instant à l'autre !
répliqua Frécourt.

En dessous d'eux, des cris s'élevèrent.

Des chevaux, dégarnis, s'échappaient au galop.

Blâmont se mit à hurler. Ses lieutenants s'évertuaient à remettre un peu d'ordre.

Enfin, on parvint à rassembler les chevaux, à les pousser, tous ensemble, vers la rivière.

Alors, quelques gaillards, en fort simple appareil, choisis parmi les meilleurs nageurs, s'élançèrent sur quelques chevaux, se cramponnèrent à leurs crins, et les jetèrent dans les flots, où ils se mirent à nager debout, à grands coups tumultueux. Derrière eux, entraînés par leur exemple, tous les autres chevaux se précipitèrent dans la Moselle, dont l'eau, fouaillée par tant de bêtes, rejaillit en tourbillons d'écume.

Sur la rive opposée, les soldats venus en radeaux étendaient les bras pour arrêter les chevaux à leur atterrissage.

Frécourt, amusé, contemplait cette scène pittoresque avec un plaisir que n'avait pas gâté l'habitude, quand son attention fut attirée soudain par un incident inaperçu de Blâmont.

Le capitaine commandant, à ce moment même, s'évertuait, à grands coups de canne pour faire entrer dans l'eau un cheval récalcitrant.

Frécourt vit le cavalier nageur, placé à l'extrémité de la ligne sur la gauche, enfoncer tout à coup avec son cheval, sans motif apparent. Peut-être le cheval était-il saisi d'une crampe, ou bien, un de ses congénères nageant trop près de lui, venait-il de lui casser une jambe d'un coup de pied.

Frécourt n'approfondit pas la cause du désastre. D'un mouvement spontané, il poussa son propre cheval et le jeta dans l'eau, tel que, avec sa selle et sa bride, et le fit nager vers le point où le cavalier se noyait.

Le autres chevaux s'étaient enfuis.

Celui qui enfonçait demeurait seul, et se débattait désespérément, gêné dans ses efforts par l'étreinte convulsive de l'homme, qui l'étouffait de ses bras.

— Lâche ton cheval ! cria Frécourt.

Le cheval disparut au moment même. L'homme revint à la surface.

Frécourt le saisit par le bras, l'entraîna.

Déjà ils atteignaient la rive. Blâmont accourait. Deux sous-officiers entrèrent dans l'eau pour cueillir l'homme.

Soudain, l'Irlandais glissa, son arrière-train s'effondra dans un trou de sable. La frayeur le fit pointer. Frécourt l'attaqua vigoureusement des éperons ; mais le sol continuant de fléchir sous le poids de l'animal, il perdit l'équilibre et tomba lourdement à la renverse dans la rivière, écrasant son cavalier.

Ce furent des cris terribles. On se précipita. Le glorieux "Sindar," le héros des chasses au renard d'Irlande, gisait, les reins brisés. Mais Frécourt !

On le releva évanoui, sans blessure apparente, mais d'une pâleur de mort. Blâmont, sanglotant, fit avancer la voiture d'ambulance pour l'emporter. Tout le monde le jugeait perdu.

Frécourt ne reprit connaissance que dans son lit, entre le prêtre et les médecins. On lui demanda s'il souffrait beaucoup. Il fit signe que non ; mais la partie inférieure de son corps était devenue totalement inerte. La moëlle épinière était atteinte. Ce n'était plus qu'une question d'heures. Il ne paraissait pas s'illusionner sur son sort, et demanda lui-même qu'on prévint télégraphiquement ses deux sœurs de la gravité de son accident.

Le duc et la duchesse de Miramar arrivèrent auprès de lui dans la journée, et ce fut en leur présence qu'il reçut les derniers sacrements de l'Eglise.

Mme de la Saulaye arriva au milieu de la nuit, toute seule, et dans l'état qu'on devine.

Son exaltation, l'explosion si violente de son désespoir contrastaient étrangement avec la douleur résignée et muette de sa sœur aînée. Elle venait de s'effondrer, sanglotante, auprès du lit de l'agonisant.

René rassembla ses dernières forces, et lui dit avec un accent dont on ne l'aurait pas jugé capable :

— Ne pleure pas sur moi, Madeleine. Si je meurs, c'est que je l'ai voulu. J'avais fait le sacrifice de ma vie à Dieu pour le salut de ton âme que m'est si chère ! Dieu a daigné agréer ce sacrifice plus tôt que je ne l'imaginais. Que sa sainte volonté soit bénie ! Mais toi, en échange de mon oblation volontaire, jure-moi de changer de vie, d'abandonner le monde, et de te donner toute au service du bon Dieu et de ses pauvres !

Elle se tordait les bras, répétait :

— Quoi ! c'est pour moi que tu meurs ! pour moi, ta sœur indigne ! Oh ! mon généreux frère ! mon René bien-aimé !

Les sanglots l'étouffaient.

— La figure de ce monde passe, continuait le mourant ; mais le Christ a les paroles de la vie éternelle ! Oh ! Madeleine, comme ta sainte patronne, jure-moi de suivre ton divin Maître dans le chemin royal de la Sainte-Croix !

Vaincue et prosternée, elle répliqua :

— Je te le jure !

Et, comme s'il n'avait attendu que cette parole rémunératrice depuis si longtemps et si ardemment souhaitée, l'âme généreuse de Frécourt s'envola aux cieux.

XV

Le corps inanimé du spahi reposait, calme et beau, dans sa tenue écarlate. Derrière sa tête, un grand crucifix d'argent se détachait sur deux drapeaux tricolores croisés, où les mains pieuses des camarades avaient peint ces deux inscriptions glorieuses :

“ Blessé au Maroc en service commandé, tué dans la Moselle en service volontaire ”.

Dans ses mains jointes un chapelet semblait glisser encore ; un pauvre chapelet de noyaux d'olives et de corde, donné jadis par les trappistes.

D'un côté de la couche funèbre, le beau-frère du mort, le grand d'Espagne, de l'autre côté, son ordonnance, le pauvre petit cavalier de deuxième classe.

Et, par la chambre, un défilé ininterrompu de paysans et de paysannes qui pleuraient et gémissaient, en jetant l'eau bénite sur leur “ Monsieur ”.

Dans la pièce voisine, Mme de la Saulaye demeurait assise devant la fenêtre. Elle regardait dehors, vaguement, les pelouses vertes, et ne voyait rien. Sa pâleur était effrayante. Elle restait belle, néanmoins, mais d'une beauté tragique, imprévue chez elle, qui en faisait une autre femme.

Une main heurta sa porte. Elle ne répondit rien. Quelqu'un entra. C'était la marquise de Prauthoy. Madame de la Saulaye tourna machinalement la tête, sans paraître charmée, ni contrariée, ni surprise.

Elle ne manifesta rien, parce qu'elle n'éprouva rien, parce qu'elle avait épuisé sa capacité de sentir, et que son cœur était comme mort.

Mercédès ne lui fit pas de compliments de condoléance, ni de protestations d'amitié. Elle l'embrassa silencieusement, s'assit auprès d'elle, et se mit à lui parler de son frère, dans l'espoir de lui faire verser des larmes, car cette douleur muette l'épouvantait.

Elle regardait Madeleine en parlant, épiant une lueur de pensée, le reflet d'un sentiment quelconque ; mais les yeux troublés et meurtris demeurèrent mornes. Mme de la Saulaye dit seulement, la routine mondaine surnageant au-dessus du naufrage de sa volonté et de sa raison :

— Je vous remercie beaucoup d'être venue !

— C'était bien naturel ! répondit doucement la marquise, qui ajouta : Si vous le voulez bien, nous allons réciter le chapelet pour votre frère.

Et, de sa voix grave et chaude, elle commença la monotone récitation.

La nuit vint sans que Madeleine eût bougé.

Anne de Miramar entra et, trouvant Mercédès au milieu de la dernière dizaine du chapelet, elle se mit à lui répondre, à la place de sa sœur, qui demeurait renversée, les yeux clos, sans une parole.

Cependant, elle parut sortir de sa torpeur un peu plus tard, et, entendant parler de veille, demanda humblement à sa sœur aînée si elle ne pourrait veiller leur frère avec elle.

La duchesse acquiesça immédiatement à son désir, malgré l'état d'épuisement visible de Madeleine ; mais tout lui paraissait préférable à cette immobilité funeste.

Peut-être Anne espérait-elle un mot de sa jeune sœur, une confiance quelconque au sujet des dernières paroles de Fré-court ? Mais Madeleine pleura toute la nuit sans desserrer les lèvres.

Dans la matinée elle ne parut pas, restant enfermée dans sa chambre, sans vouloir admettre personne auprès d'elle.

La duchesse espérait qu'elle ne sortirait pas de la journée, car, sur la fin de l'après-midi devait avoir lieu cette cruelle cérémonie, conclusion fatale de toutes les séparations humaines : l'ensevelissement du mort.

Mais Mme de la Saulaye arriva juste dans la chambre de son frère au moment où l'on aurait le moins désiré de l'y voir. Elle ne pleurait plus, elle ne manifesta rien. L'effrayante rigidité de ses traits faisait mal.

Quand tout fut terminé, la duchesse de Miramar passa son bras sous celui de sa sœur, et l'emmena, bien décidée à l'em-

pêcher par tous les moyens à rentrer dans cette chambre, et Madeleine se laissa conduire, inconsciente.

Elles traversaient silencieusement le pâlîer de l'escalier, quand un domestique monta en courant, une dépêche à la main.

— Pour Madame la comtesse de la Saulaye ! dit-il.

La mère se retrouva tout à coup, et jeta un cri terrible :

— Mon fils !

Et, d'un geste éperdu, elle déchira le papier. Mais ses traits se détendirent, se figèrent de stupeur.

— Mon mari !

Anne saisit la dépêche et la lut à haute voix, devant Miramar et Mercédès, qui les rejoignaient :

“ Du Consulat général de Buénos-Ayres, au ministère des Affaires Etrangères : Comte de la Saulaye assassiné dans une émeute.”

Les trois Miramar se regardèrent, pétrifiés.

Mme de la Saulaye dit avec un calme extraordinaire :

— En d'autres circonstances, la mort de cet homme aurait pu changer ma vie ; mais maintenant, que m'importe !

Un peu de rougeur était montée à ses joues pâles.

Le duc dit nettement :

— Pour votre fils, Madeleine, ce funeste événement est bien heureux !

— Vous le croyez ? Je dois le croire.

Elle frissonna.

Sa sœur l'emmena dans sa chambre et demeura un peu avec elle, pour essayer de lui faire admettre et accepter la volonté de Dieu, dans une double catastrophe aussi extraordinaire.

Mais, si Mme de Miramar s'attendait à l'entendre s'exclamer sur la fin de son mari, elle se trompait. Madeleine parla seulement de son frère, et du vœu qu'il lui avait arraché à son lit de mort. Elle s'exaltait en parlant, elle semblait s'exprimer sous l'empire de la fièvre. Elle répétait avec une étrange angoisse :

— Comment pourrais-je servir Dieu ! Je ne le connais plus ! C'est à peine si je crois en Lui !

Et ni les affectueuses remontrances, ni les tendres encouragements de la duchesse ne parvenaient à l'apaiser.

Elles passèrent presque toute la nuit de la sorte.

On célébra, le lendemain, les obsèques solennelles du capitaine de Frécourt dans la petite église du village dont il portait le nom, et qu'encombraient une foule d'uniformes de toutes armes.

Les hussards entouraient le catafalque de leur camarade, et, selon l'expression pittoresque de l'honnête Taupin, la tenue du

spahi, étalée sur son cercueil, semblait " un coquelicot perdu dans un champ de bluets."

Il y avait différentes affaires urgentes à régler sur place. Le duc de Miramar décida de rester seul, et sa femme et sa sœur partirent par le dernier train du soir, emmenant Madeleine de la Saulaye qui était retombée dans un état de prostration totale et d'absolu mutisme.

Elles arrivèrent à Paris au point du jour, et descendirent à l'hôtel de Miramar, où le petit de la Saulaye et l'abbé Mathieu, arrivés de la veille, les attendaient, fort émus.

Guy se mit à pleurer, en voyant toutes ces femmes en noir.

Madeleine le saisit avec une sorte de fureur dans ses bras, et le couvrit de baisers passionnés. L'enfant sanglotait, répétait :

— Mon oncle René ! mon pauvre oncle René que j'aimais tant, je ne le reverrai donc plus !

Sa mère le reposa brusquement à terre, et lui dit sans préambule :

— Tu ne sais pas, Guy ? Ton père est mort aussi, là-bas, en Amérique !

— Mon père ? demanda l'enfant surpris.

— Oui, ton père, mon mari, le comte de la Saulaye, enfin !

— Oh ! s'écria le petit garçon, tout seul et tout là-bas !

Ce fut la seule oraison funèbre du déclassé.

XVI

Trois jours se passèrent.

Anne était repartie pour Trouville afin d'y chercher ses filles, et de mettre ordre à sa maison. Mercédès l'attendait à Paris. Elle avait demandé à Notre-Dame des Victoires une neuvaine de messes pour une conversion, et se proposait d'assister à toutes ces messes avec beaucoup de régularité, sans se tracasser autrement du résultat qui semblait, au contraire, fort problématique à la duchesse.

Mme de la Saulaye s'était reprise devant les nécessités de la situation. Du matin au soir, elle tenait bravement tête aux tracasseries sans nombre dont la loi française harcèle et accable la veuve et l'orphelin. Elle avait recouvré tout son sang-froid. Elle se montrait absolument lucide et parfaitement résolue, pour défendre les droits de son enfant. Et les hommes d'affaires, au courant de sa situation de famille, s'étonnaient seulement de l'altération de ses traits et de la désespérance de ses regards.

Oh ! s'ils avaient su, ces hommes, les affres que l'infortunée endurait toutes les nuits, alors qu'enfermée dans sa chambre, loin du vain bruit du dehors, elle se retrouvait seule en face de sa conscience. Mais non, elle n'était pas seule. Tantôt, elle croyait voir apparaître le fantôme de son frère, livide et sanglant, qui lui disait : " tu m'as tué, c'est pour toi que je meurs, pour te sauver d'un naufrage autrement dangereux que celui où j'ai péri. Et tu ne t'es pas convertie encore ! tu n'as pas pleuré, confessé tes péchés, tu n'as pas tenu la parole ! Oh ! maudite ! sois maudite ! " Tantôt, c'était le spectre grimaçant de son mari, qui ricanait devant elle : " Ah ! je t'ai bien jouée, toute ma vie, je suis plus fort que toi ! J'ai attendu pour mourir que ta vie soit brisée par le plus imprudent des vœux. Tu n'auras jamais d'autre mari que moi, le mécréant, le débauché, l'assassin ! " Ses oreilles tintaient du rire sardonique du misérable. Elle avait peur. Elle voulait appeler son frère à son aide, son frère, le chevalier sans reproche, l'ami tendre et dévoué qui l'avait toujours enveloppée d'une si chaude affection. Et, brusquement, la pensée lui revenait que son frère n'était plus, ne pouvait plus la secourir, qu'il dormait là-bas son dernier sommeil, dans le pauvre petit cimetière de Frécourt.

Une seule chose pouvait mettre un terme aux tourments de Madeleine : l'acceptation de la Croix qui pesait si lourdement depuis tant d'années sur ses épaules, et sous le poids de laquelle, maintenant, elle succombait. Mais ce *Fiat* des chrétiens, elle s'obstinait à ne pas le dire.

Dans de pareilles conditions, la jeune femme dépérissait si visiblement, que l'abbé Mathieu, effrayé de son état physique, se permit un matin de lui adresser une légère observation, pour la première fois depuis qu'il était chez elle.

— Nous sommes bien tourmentés de votre santé, Guy et moi, Madame la comtesse ! lui dit l'excellent homme. Nous craignons que vous ne tombiez malade : vous avez si mauvaise mine ! Croyez-en ma vieille expérience, vous devriez sortir un peu, prendre un peu l'air. Cela vous ferait du bien !

— Oh ! maman ! supplia Guy, venez-vous promener avec votre petit garçon, voulez-vous ? Ça sera si gentil de faire un petit tour, à nous deux.

Madeline regarda l'enfant, et aussitôt la pensée lui vint que son frère eût approuvé ce projet, qu'il lui eût dit : Accède au désir de ton fils, va, sors avec lui comme une vraie mère, toi qui le confies toujours à d'autres mains que les tiennes !

— Eh bien ! répondit-elle à son fils, oui, pour te faire plaisir, nous allons sortir tous les deux, mon amour !

Justement, ce matin-là, les gens d'affaires la laissaient tranquille. Ils ne devaient venir la persécuter que vers le soir.

En sortant sur l'avenue, comme la porte de l'hôtel se refermait derrière eux, Madeleine s'arrêta une seconde, regarda autour d'elle, et demanda :

— Où allons-nous ?

— S'il vous plaît, maman, répondit l'enfant, je voudrais bien aller à l'église dire une prière pour mon oncle René.

Madeleine, sans répondre, prit la main de son fils et se dirigea machinalement vers Saint-Philippe-du-Roule.

Il était environ dix heures. A l'un des autels latéraux de l'église, un prêtre disait sa messe. Quelques personnes y assistaient, peu nombreuses à cause de la morte-saison parisienne. Madeleine s'agenouilla contre un pilier, et se mit à regarder l'autel et le prêtre. Elle ne priait pas, elle ne pouvait pas prier. Là, plus qu'ailleurs, tout son être se révoltait contre son sort. Elle n'était pas rentrée dans une église depuis l'enterrement de son frère. Elle pensait à lui avec une douleur aiguë. Elle répétait inconsciemment : " Vous me l'avez rendu, mon Dieu ! pourquoi me l'avez-vous enlevé si vite ?

Cependant, elle suivait les cérémonies de la messe, cherchait à s'y intéresser pour se distraire. Le prêtre était gros et lourd, l'air paisible. Il parlait d'une voix claire et calme, dont toutes les syllabes arrivaient distinctement jusqu'à Madeleine. Elle écoutait d'instinct. Cela lui remémorait de très lointains souvenirs, ses vieilles leçons de latin, des bonnes Sœurs, au couvent, et ses jeunes essais de traduction des psaumes, et les commentaires de l'aumônier sur la Vulgate. Elle s'engourdissait dans un rêve du passé, et les mots, néanmoins, un à un, tombaient dans son oreille.

Tous les assistants s'étaient levés. Le prêtre lisait l'Evangile. C'était une fête de vierge, sans doute, car cet Evangile relatait la parabole si connue des cinq vierges folles, et des cinq vierges sages. Guy regardait avec étonnement sa mère qui demeurait à genoux, saisie tout à coup d'une étrange émotion au récit de l'Écriture :

" *Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit ! Exite obviam ei.*" — " Voici l'époux qui vient ! sortez au-devant de lui ! " Et l'épouvante des vierges folles, et leurs supplications inutiles : " Seigneur ! Seigneur ! ouvrez-nous ! " *Domine ! Domine ! aperi nobis !* "

Une sueur froide, maintenant, mouillait les tempes de Madeleine. N'était-ce point elle-même qui clamait au Seigneur : " Ouvrez-moi ! ouvrez-moi ! Je veux entrer ! Je veux rejoindre votre serviteur qui m'a donné rendez-vous dans votre Ciel ! " Mais le Christ lui répondait : " Je vous connais point ! *Amen, dico vobis : nescio vos !* "

Elle n'entendit rien de plus. Elle tomba la tête dans ses mains, secouée d'un grand frisson, les oreilles bourdonnantes de la parole fatale : " *Nescio vos !* " Et les larmes, par torrents, s'échappaient de ses yeux.

La messe était terminée, les assistants partis. Guy, bien sage, assis, les bras croisés, sur sa chaise trop haute, se demandait pourquoi sa maman priait si longuement ce jour-là, elle qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais vue prier.

Enfin, Madeleine releva la tête, sourit à son fils, lui reprit la main, et sortit avec lui de l'église. L'enfant n'osait pas l'interroger. Il sentait vaguement qu'une chose, incompréhensible pour lui, venait de se passer dans l'âme troublée de sa mère. Il marchait très grave auprès d'elle, sur le large trottoir vide à cette heure. Midi sonnait partout.

Seulement, quand ils furent rentrés chez eux, en montant l'escalier de l'hôtel l'enfant se retourna souriant vers sa mère, et, avec sa courtoisie native de gentilhomme, il lui dit :

— Je vous remercie beaucoup, maman, d'avoir bien voulu sortir avec moi !

Alors elle l'enleva, le serra contre sa poitrine, et le couvrit de baisers, en lui répondant ces paroles stupéfiantes :

— C'est moi qui te remercie mille et mille fois de m'avoir conduite à l'église, mon enfant !

L'abbé Mathieu attendait, à son poste habituel dans la salle à manger. Voyant entrer la comtesse moins pâle que la veille et l'avant-veille, il se permit de lui demander poliment :

— Votre promenade matinale vous a-t-elle fait du bien, Madame ?

Elle releva sur lui ses yeux ardents, sourit presque et répondit :

— Beaucoup plus de bien que vous ne le supposez, Monsieur l'abbé.

Et le digne homme demeura confondu devant le changement de physionomie de Mme de la Saulaye.

Après le déjeuner, tout de suite, elle demanda une voiture et se fit conduire à l'hôtel de Miramar, où elle n'avait pas mis le pied depuis quatre jours.

La marquise de Prauthoy était chez elle. Mme de la Saulaye

monta l'escalier en courant, sans attendre le vieux serviteur qui s'essouffait à ses trousses. Elle ouvrit violemment la porte. Mercédès poussa un cri :

— Madeleine !

— Oui, répondit l'arrivante, une vraie Madeleine, cette fois, repentante et pénitente !

Et, d'une voix basse et hâtive, elle raconta ses émotions inattendues de la matinée, et comment une seule parole de l'Évangile, tombant sur son âme à l'improviste, avait réveillé soudain au tréfonds de son cœur une corde muette. depuis si longtemps qu'elle la croyait brisée pour toujours.

Mercédès répliqua très doucement :

— Vous ne m'étonnez point. Je savais que votre heure viendrait un jour ou l'autre ; mais, je l'avoue, je n'espérais pas que ce fût si tôt !

Elles causèrent longuement, discutèrent sur les meilleurs partis à prendre, et durant bien reconnaître que la disparition du comte de la Saulaye aurait du moins cet avantage de faciliter beaucoup, pour sa veuve, les changements qu'elle se proposait d'introduire dans sa vie.

Enfin, Mme de Prauthoy, sur la demande de Madeleine, la conduisit à un prêtre.

Elles allèrent loin, toutes les deux, très loin, dans un quartier perdu que ne soupçonnait pas la belle comtesse de la Saulaye. Là, au fond d'une allée étroite, au troisième étage d'un escalier mesquin, la marquise de Prauthoy tira le cordon d'une très vulgaire sonnette ; un guichet s'ouvrit, aussitôt refermé ; la porte roula sur ses gonds ; un très vieil homme apparut, couvert d'un tablier bleu sur un vêtement tout noir.

— Entrez, Mesdames, dit-il, le Père est chez lui.

La marquise devait être une habituée de la maison. Elle obliqua aussitôt vers une porte vitrée, dont elle tourna le bouton. Madeleine la suivit dans une pauvre pièce, très propre et très nue ; deux lithographies pieuses au mur, une table de bois blanc recouverte d'un méchant tapis, six chaises de paille, et, devant chaque chaise, un petit rond de sparterie pour préserver le parquet ; tel était tout l'ameublement. Madeleine regarda autour d'elle. La fenêtre portait des vitraux dépolis, et l'une des cloisons de la pièce était percée d'une large ouverture vitrée, permettant d'y voir tout ce qui s'y passait, de la pièce voisine.

Ces deux détails éveillèrent de très anciens souvenirs chez la comtesse de la Saulaye, des souvenirs de sa petite enfance, alors que les Mères de son couvent, parfois, l'envoyaient chez les

Pères de la rue de Sèvres, et que sa jeune imagination comparait à un aquarium leurs parloirs vitrés de tous les côtés.

Mais elle n'eut pas le temps d'en faire la remarque.

Un prêtre entra, devant lequel s'inclinait Mercédès.

— Mon Père, j'ai l'honneur de vous présenter la comtesse de la Saulaye.

Mercédès avait-elle déjà parlé de Madeleine à ce religieux ? Savait-il son histoire ? Il ne manifesta rien et, sans un mot, il fit signe aux deux femmes de s'asseoir. Mais la marquise gagna la porte en disant :

— J'ai une famille à visiter dans le voisinage, et reviendrai tout à l'heure.

Le Père s'assit contre le mur.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années environ, très grand, très maigre et très brun. Il avait dû être singulièrement beau dans sa jeunesse, et gardait encore un air de haute aisance qui trahissait son aristocratique origine. Devant la jeune femme, qui le dévisageait anxieusement, il se tenait immobile et un peu renversé sur sa chaise, le bonnet en arrière, le visage grave, les yeux baissés, et ses deux mains croisées dans ses manches, de façon à ce qu'il fût impossible de les voir.

Madeleine parlait. D'une voix sourde et saccadée, elle racontait son histoire : l'abandon de son mari, le vide affreux de son cœur, sa vie oisive et molle, ses plaisirs fastidieux, ses dépenses absurdes, et dit combien la vertu de sa soeur l'importunait ainsi qu'un reproche vivant à sa propre conduite, et comment son frère, le premier, avait osé lui parler raison. Elle parla de lui, chaleureusement. Elle narra sa mort, et le serment qu'il avait exigé d'elle à ses derniers moments. Elle ne cacha point ses révoltes, et avoua le coup de grâce qui l'avait jetée, pantelante, le matin, aux pieds de son Dieu.

Le Père écoutait, les yeux baissés toujours.

Quand la voix de sa pénitente se fut étouffée enfin dans ses larmes, il releva un peu la tête et, sans relever son regard, il demanda, d'un ton très calme :

— Et maintenant, Madame, que comptez-vous faire ?

— Ce que vous me commanderez, mon Père !

Les yeux baissés eurent un éclair subit, aussitôt éteint et, la voix calme reprit :

— Si je vous ai bien comprise, vous devez être très riche ?

— Oui, mon Père !

— Très entourée, très adulée, vous vivez dans le plein tourbillon du monde ?

— J'y ai vécu jusqu'à présent, mon Père ; mais je viens de vous le dire, le monde, maintenant, m'est devenu à charge. Tout me dégoûte en lui, et m'excède. Et mon deuil de veuve m'est un si bon prétexte pour rompre définitivement, avec ces tristes vanités de la terre !

Ses yeux baissés se relevèrent tout à fait, s'ouvrirent, plongèrent dans les yeux profonds de la jeune femme, et le Père reprit :

— Quel âge avez-vous ?

— Vingt-sept ans !

— C'est bien jeune. Peut-être malgré vos dénégations présentes, souhaiterez-vous de vous remarier un jour ?

— Non, mon Père, c'est fini ! répliqua-t-elle, vivement. Mon passé est mort et bien mort : j'ai fait le sacrifice total de ma personne. Et si je n'avais pas un fils à élever, je vous jure que je me retirerais immédiatement chez les Petites Sœurs des Pauvres, et que je ne rougirais pas d'aller mendier pour leurs vieux, à la porte des maisons où j'entrais pour festoyer naguère.

Le prêtre, maintenant, ne la quittait plus des yeux.

— Mais vous avez un fils, heureusement, Madame ! prononça-t-il. Et ce fils vous retient dans votre voie, dans la vocation que le bon Dieu vous a donnée, d'être une chrétienne dans le monde. Madame, avez-vous lu Joseph de Maistre ?

Surprise de la question, Madeleine répondit :

— Vaguement, mon Père, et il y a si longtemps !

— Relisez-le. Vous y trouverez la plus belle définition qu'on ait jamais donnée du rôle de la mère dans le monde : " Sa gloire, dit-il, est de faire un homme, qui, à vingt ans, craigne Dieu et n'ait pas peur du canon." Que cette gloire soit la vôtre, Madame ! Vous êtes écœurée vous-même de ces hommes futiles et vains, uniquement occupés de bagatelles, quand ce n'est pas de machinations coupables ; de ces lâches hommes, fléaux de la société française, qu'un de nos plus grands évêques a justement stigmatisés de l'épithète de " fainéants des quatre saisons " . . . Vous, Madame, faites un travailleur de votre fils. Qu'il ne considère pas sa fortune comme un profit, mais comme une charge. Dites-lui bien que Dieu ne la lui a pas donnée, mais qu'il la lui a prêtée pour s'en noblement servir. Apprenez-lui à cultiver ses terres. Montrez-lui l'exemple de l'abnégation, du dévouement, de la pitié. Menez-le chez les pauvres . . .

Madeline écoutait silencieusement. Et la prédiction du vieil

évêque rencontré à Bloval lui revenait à l'esprit : " Cet enfant sera un jour votre consolation et votre orgueil."

Elle dit :

— Je vous comprends, mon Père. Je dois réparer l'inutilité de ma vie passée en élevant mon fils pour le service de Dieu et de son prochain.

— C'est votre devoir d'état, Madame.

— Qu'il en soit ainsi ! répliqua-t-elle en se levant.

Le prêtre se leva aussi :

— Mettez-vous à genoux, Madame, je vais vous donner l'absolution de vos fautes.

Elle obéit. Et, quand elle se releva, il lui parut que ce prêtre venait de lui retirer un poids écrasant des épaules, le poids de neuf années de plaisir, d'ennui, d'oisiveté et de souffrance.

Le soir de ce même jour, Mme de la Saulaye revint à l'hôtel de Miramar où le duc et la duchesse venaient d'arriver, l'un de Frécourt, l'autre de Trouville.

Mercédès, en peu de mots, le avait mis au courant de la situation nouvelle de leur sœur.

Madeleine leur dit très posément :

— Ma résolution est prise : Dès que les affaires urgentes de la succession de mon mari seront terminées, je partirai pour la Saulaye, où je passerai dans la retraite les deux années de mon deuil. Mon fils en sera bien beureux. Je louerai l'hôtel de l'avenue d'Antin, auquel Guy ne tient pas, et qui me rappelle de trop navrants souvenirs. Si nous avons besoin de revenir à Paris, quelquefois, vous nous donnerez bien l'hospitalité, j' imagine ? Vous m'aidez à faire valoir pour le mieux la fortune de mon fils ; mais tout ce qui m'appartient en propre : mes voitures, mes bijoux, mes dentelles, je vais tout vendre, et l'argent qui en proviendra, je le consacrerai à telles fondations charitables que vous me conseillerez, vous, mes seuls, nos vrais amis.

Anne la prit dans ses bras.

— Ma pauvre petite sœur, lui dit-elle avec une infinie tendresse, ma pauvre petite sœur, comment feras-tu pour te passer de tout ce train de vie à outrance auquel tu tenais tant jadis ; et que te restera-t-il ?

Madeleine eut un sourire que les siens ne lui connaissaient pas.

— Une chose me restera, belle et radieuse : la Croix de Jésus-Christ !

GASPARD DE WEEDE.

FIN.



Le Théâtre

Ni le livret, ni la musique ne sont des purs chefs-d'œuvres. Ils constituent, tout de même une œuvre fort intéressante que le public Québécois a applaudi pendant trois soirs dans des séances qui ne duraient pas moins de quatre heures ! Et nous en félicitons, tout de suite, MM. Michaud et Vézina. Il ne serait même pas nécessaire d'en dire beaucoup plus, vu que nous nous proposons moins d'apprécier cette œuvre dans tous ses détails que de signaler un effort artistique comme il ne s'en est pas encore vu sur la scène canadienne.

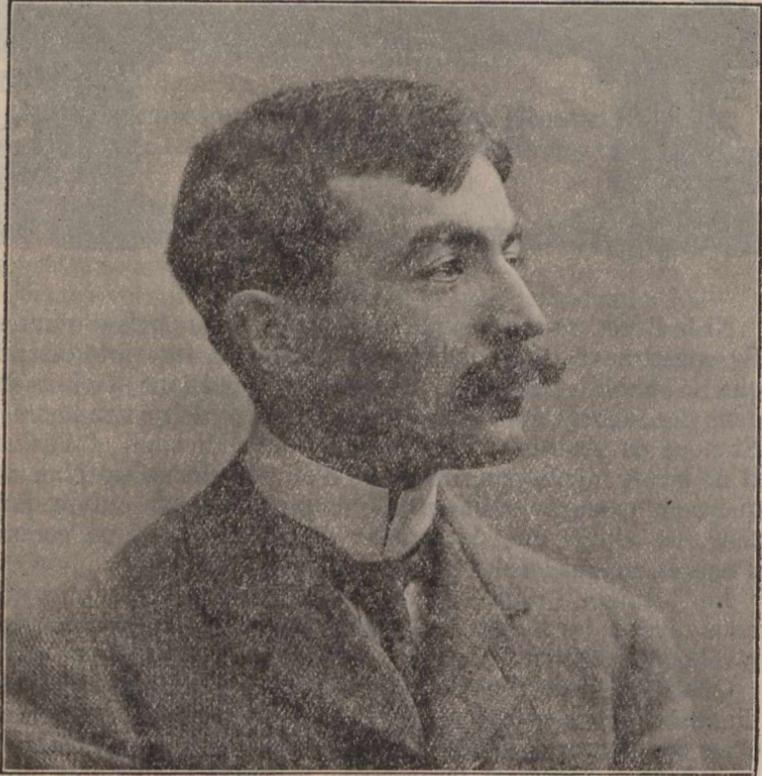
Le "Rajah," plutôt genre revue qu'opéra, a fait plus que nous révéler des talents littéraires et musicaux, il nous a aussi révélé des acteurs.

Quatre heures ! C'est le temps exigé par deux pièces ordinaires. Donc, c'était trop long, personne ne le contestera. C'est ce qui a entraîné les auteurs, poète, et musicien, à charger certains tableaux, à user de transitions allongées pour coudre des situations affaiblies par la longueur des dialogues et la couleur indécise des contrastes. Un acteur fait par fois trop de chemin pour nous lancer son trait d'esprit, le bon mot qui fera rire, tel Neverscoop faisant le tour du monde pour nous parler de l'"asthme" de Panama, et encore qu'est-ce que nous ne lui aurions pas passé à celui-là ?

Mais nous ne perdons pas de vue le fait que nous nous adressons à un jeune auteur de talent, de beaucoup de talent et qui a tellement d'esprit qu'il a bien pu, une fois en veine, ne pas avoir réussi à s'arrêter dans la mesure que lui indiquait son propre goût littéraire.

Michaud a donné à son livret une tournure remarquable ; certaines de ses pièces ont même une facture qui en fait de véritables joyaux. Le chœur des italiens, la romance de Bloffard à Cora, la légende de la Princesse aux roses, etc. Il y a de la poésie là-dedans et de la meilleure.

Un morceau de genre, qui ne voulait pourtant pas dire



M. BEN. MICHAUD

grand chose, a attiré l'attention et soulevé, paraît-il, quelque discussion. Je ne sais trop pourquoi.

Le rondel des moines, car c'est de lui qu'il s'agit, est un pastiche de toutes les machines décadentes connues, un innocent pastiche qui a peut-être un tort, au point de vue de l'école décadente, c'est de vouloir dire quelque chose de presque précis. Mélinite l'eût signé, mais Maeterlinck le trouverait terre à terre. En effet, ce n'est pas tout-à-fait assez vaporeux qu'une histoire de moines qui vont à la tour voir des vierges, dont la vertu les fascine, et qui, après avoir contemplé les trois visages saintement beaux, s'enfuient pour ne pas laisser leur âme humaine devenir par la jalousie aussi boîteuse que leurs jambes.

On peut en juger, du reste, au sens nuageux qui s'attache invinciblement à l'appréciation qu'on en veut faire.

Et nous en pourrions dire, de cette sorte, pendant des pages,

puisque le "Rajah" est une vaste toile sur laquelle la critique pourrait, à son choix dessiner les plus capricieuses arabesques.

On dit que les rajahs ne portent jamais que la plus petite partie des pierres précieuses que renferment leurs palais. C'est tout comme le talent de notre ami Michaud qui n'a encore laissé voir qu'une partie de ses qualités d'auteur dramatique. Le jour où il nous ouvrira, dans une pièce mieux balancée, le trésor de sa pétillante intelligence, nous pourrons dire que notre littérature compte vraiment un dramaturge de marque. Et cet événement sera d'autant plus heureux que Michaud est, de tous les écrivains que nous connaissons, celui qui est le plus du "terroir." Il est de chez nous.



M. JOS. VEZINA

Nous dirons peu de la partie musicale, par crainte de nous aventurer en une matière que nous ne connaissons qu'imparfaitement. Cette musique nous l'eussions voulue, à plus d'un endroit, plus pimpante, plus gaie, plus vivante, plus moderne. Et pourtant que de jolis morceaux mêlés à toutes ces indécisions ! Le chœur des "loups," par exemple, nous a laissé dans l'oreille un refrain qui nous poursuit encore.

On me dit que M. Vézina n'a pas eu le temps, ni la liberté, de donner à son œuvre tout le poli qu'il eût désiré. De nombreuses préoccupations ont bien pu mettre une sourdine à l'air léger qui allait glisser sous sa plume. Qu'il nous suffise de dire que M. Vézina, a ajouté, par la musique du "Rajah" à la belle réputation d'artiste qu'il s'est conquise à Québec et que personne ne lui conteste plus dans le reste du pays.

Les acteurs du "Rajah" ! Nous ne pouvons pas tous les nommer. Nous le pourrions qu'il nous faudrait le faire avec d'infinies précautions. Du reste, les journaux leur ont déjà distribué les fleurs à pleines corbeilles, en y mettant peut-être



M. HENRI CHASSÉ

quelques oublis—l'aspic caché sous les roses—mais de façon à exprimer le sentiment général inspiré par la pièce.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont fort peu insisté sur le rôle joué par Mlle Giguère qui était, assurément, et à tous les points de vue, le plus remarquable de tous les rôles féminins du "Rajah." Mlle Giguère chante très bien et elle joue aussi bien qu'elle chante. M. le Dr. Devarennes dans Panachoux a été une révélation tout aussi que Li-Fou-Tchénou (M. Garneau) et Mélinite (M. Renaud!) Ah! Mélinite!

Mais le pilier de la pièce, "the man on the spot," c'est, vous le dites avant moi, Henri Chassé.

Peu d'acteurs, professionnels ou autres, ont joué sur la scène à Québec qui valaient cet inimitable Neverscoop. Chassé a de l'étoffe à habiller toute une troupe. Il a le tempérament, la maîtrise de la scène qui, dans d'autres pays, lui promettaient la plus brillante des carrières. Beaucoup disaient en l'attendant réciter, et avec quelle verve! son "Tu me



MELLE A. GIGUÈRE

dirais " à Cora—Ma foi, ce garçon-là a une tête de Coquelin."

Je n'ai jamais vu ni entendu Coquelin, mais ce que je sais, c'est que si Chassé chantait comme il déclame on aurait vite décidé de l'envoyer étudier l'art dans les meilleurs conservatoires du Vieux Monde. Et pourquoi n'irait-il pas, lui, étudier l'art de dire !

Nous ne voulions dire que peu de chose du " Rajah " et nous en avons dit beaucoup. Cela prouve qu'il est beaucoup facile de conseiller aux autres d'être brefs que de l'être soi-même.

MM. Michaud et Vézina ont fait une œuvre remarquable pleine de promesses pour l'art canadien. Et ma foi, en y réfléchissant bien, la joie que cela nous cause, nous porte quasiment à nous écrier en face de ce succès avec les patriotes du pays des rajahs—Bandé Mataram ! (Vive la nation !)

KAPURTHALA.

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avons consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous voulions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son côté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connaît cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui at-

teint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolument sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de \$15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes ! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptons surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant ; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la deuxième, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUTS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas ? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANÇAISE DANS L'ÉGLISE ? (1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'an-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'intéressa vivement aux choix du premier évêque d'Halifax !

nées, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENU SÉCRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de programme chers à la REVUE: L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris!

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense!

Québec, août 1909. J. A. LEFEBVRE.

A nos lecteurs

Etendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager LA REVUE* et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sûreté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINE a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

LA REVUE, *jusqu'à date*, est absolument exempte de dettes.

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* (\$20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* (\$20.) dont $\frac{1}{4}$, soit \$5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de LA REVUE, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

« Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares. »

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer LA REVUE dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-LAFLAMME,

J. A. LEFEBVRE.

Nous ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

*Société anonyme (en formation) au capital de
VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE
ACTIONS DE VINGT PIASTRES.*

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier Postal, Québec.

Je, soussigné, (1)
demeurant à
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation,
et vous prie de m'inscrire pour (2)
actions de, et m'engage à verser le
premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la
souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le
solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'adminis-
tration.

A le 19....

Signature :

(1) Nom, prenom, profession.

(2) Nombre

A V I S

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, pour la somme de \$5.00 pour les Etats-Unis et de \$4.00 pour le Canada, peut fournir encore quelques séries complètes des 12 premiers Nos. c'est-à-dire depuis avril 1908 à avril 1909 ; soit deux forts volumes de 600 pages chacun. Le nombre de ces séries est très restreint, qu'on se dépêche.

Les 12 Nos. du 1er mai 1909 au 1er avril 1910, peuvent être fournis pour \$3.00 Etats-Unis et \$2.50 Canada.

Bulletin d'abonnement d'un an

Au Journal LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE

4, casier postal.

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE de m'abonner pour 12 mois, à dater du 1er mai 19 , pour la somme de que je vous envoie en payable au pair, à Québec.

La REVUE devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

Prix d'abonnements

ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

	Un an
Canada.....	\$1.50
Etats-Unis.....	2.00
France et Belgique.....	10. frs.

¶ Nos abonnés de l'extérieur qui nous envoient le montant de leur abonnement, sont priés de le faire par mandat-poste, mandat-express ou chèque payable **au pair** à Québec. Nous perdons au moins 15 cents sur les chèques de succursales de banques et nos abonnés comprendront pourquoi nous préférons les chèques **au pair**.

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Il y a bientôt six mois, nous avons proposé à nos lecteurs la formation d'une société dont le seul but serait de donner à notre REVUE le développement nécessaire à l'efficacité de l'œuvre qu'elle a entreprise. Beaucoup de nos amis ont répondu avec enthousiasme à l'appel que nous leur faisons et il n'est pas trop tôt, assurément, pour que nous leur en témoignions publiquement toute notre reconnaissance.

Mais notre société, si elle peut déjà se flatter de précieuses adhésions, n'a pas encore terminé son organisation et elle offre encore un champ assez vaste au zèle de ceux qui s'intéressent à notre œuvre et partagent avec nous le désir de la voir grandir et prospérer. Aux adhésions déjà reçues nous voulons en ajouter de nouvelles, à la collaboration puissante de ceux qui nous ont déjà fait l'honneur de se grouper autour de nous, nous espérons voir s'ajouter une collaboration plus étendue et, partant, plus efficace. Et, cette fois encore, nous comptons bien que les événements vont nous donner raison.

Dans ce but, nous publions, dans les quelques pages qui vont suivre, les documents que nous avons déjà adressés à quelques uns de nos lecteurs, les priant de s'intéresser à " la société en formation " qui leur a déjà été clairement désignée, les priant, en même temps, de contribuer à un succès qui doit nous être, à tous, également profitable.

Nous y ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avons consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

vouliions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son côté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Et pourtant, c'est ainsi que, comptant l'un sur l'autre, nous avons pu atteindre et même doubler le cap de la première année, fatal à tant de publications, que nous avons pu obtenir ce résultat sans toucher au récif dangereux du déficit, et cela malgré les embarras nombreux venus de toutes parts. On pourra juger de la façon dont notre barque a été conduite en consultant l'état suivant qui comprend les opérations financières de notre première année :

RECETTES :

Abonnés réguliers	\$ 848.00
Vente au Numéro, Canada : 4300 Nos. à 15 cents..	643.00
“ “ “ Etat-Unis, 3820 Nos. à 20 cents	764.00
Annonces payées	260.00
	<hr/>
	\$2,515.00

Il reste encore à payer :

Par des abonnés rétardataires	96.50
Sur des contrats d'annonces.....	220.00
	<hr/>
	\$2,831.50
Imprimeur, pour les 12 mois.....	\$1,423.85
Timbres pour affranchissement de la Revue et de circulaires, circulaires, &c	457.45
Commissions aux agents de journaux, &c..	814.64
	<hr/>
	\$2,695.94
	<hr/>
Surplus.....	\$ 135.56

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore

présent la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connaît cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui atteint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE citée dans nos deux parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolument sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de \$15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptons surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant ; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la première, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANÇAISE DANS L'ÉGLISE?(1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'années, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de pro-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'intéressa vivement aux choix du premier évêque d'Halifax !

NOTRE SOCIÉTÉ

gramme chers à la REVUE : L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris !

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national ; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-ci trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

J. A. LEFEBVRE.

Québec, août 1909.

A nos lecteurs

Étendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager LA REVUE* et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sûreté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

LA REVUE, *jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.*

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* (\$20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* (\$20.) dont $\frac{1}{4}$, soit \$5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 27 rue Buade, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

NOTRE SOCIÉTÉ

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de LA REVUE, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

“ Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalistes indépendants et patriotes sont rares.”

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer LA REVUE dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-LAFLAMME,

J. A. LEFEBVRE.

LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

*Société anonyme (en formation) au capital de
VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE
ACTIONS DE VINGT PIASTRES.*

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier
Postal, Québec.

Je, soussigné, (1)
demeurant à
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation,
et vous prie de m'inscrire pour (2)
actions de et m'engage à verser le
premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la
souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le
solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'adminis-
tration.

A le 19....

Signature :

Handwritten signature

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ
207 RUE ST-JEAN, QUÉBEC.